

Hommage à Antoine François de FOURCROY
(1755 – 1809)
à l'occasion du bicentenaire de sa mort.



Le 16 décembre 1809, s'éteignait à l'âge de cinquante quatre ans le médecin et chimiste Antoine François de Fourcroy, un des savants les plus célèbres de son époque. Franc-maçon,¹ membre de la Société Royale de Médecine et de l'Académie des Sciences, il siégea également à la Convention, au Comité de Salut public et au Conseil des Anciens avant de devenir conseiller d'Etat, premier directeur général de l'Instruction publique², et d'être élevé au titre de Comte d'Empire par Napoléon Ier.

Trop souvent méconnu, ce grand scientifique qui fut absorbé par la politique, a cependant joué un rôle important dans la naissance de la médecine moderne en France au début du XIXe siècle.³ Le bicentenaire de sa disparition est pour nous l'occasion de présenter les faits les plus marquants de sa vie et de son œuvre, en nous attachant à démontrer plus spécifiquement l'importance de son rôle dans l'histoire médicale.

Une réhabilitation nécessaire :

Fourcroy, bien qu'étant une figure incontournable de l'histoire des sciences des périodes révolutionnaire et napoléonienne, n'occupe pas toujours la place qu'il devrait mériter dans l'historiographie médicale.

Déjà, de son vivant, ce grand savant avait déjà été victime de nombreuses calomnies⁴. Par la suite, certains historiens eurent pour lui une véritable rancœur probablement liée à son engagement révolutionnaire et au fait qu'il devint, après la mort de Lavoisier, une des plus grandes figures scientifiques de l'époque et une importante personnalité politique, alors que le génie fondateur de la chimie moderne avait été stoppé brutalement dans sa glorieuse ascension.

Etrangement, ce ne sont pas uniquement les contemporains jaloux de Fourcroy qui ont le plus contribué à assombrir sa mémoire, mais plutôt les historiens de la fin du XIXe siècle, et tout particulièrement Edouard Grimaux qui, s'il n'accuse pas Fourcroy d'avoir voulu la perte de son illustre collaborateur, le qualifie de vaniteux, d'ambitieux, de chimiste de second ordre qui, par peur, n'a rien tenté pour sauver Lavoisier⁵.

Rares furent alors les jugements favorables portés sur Fourcroy jusqu'au milieu du XXe siècle où la critique la plus excessive se trouve dans la biographie du chimiste Thénard (1777-1857) écrite par son fils et présentée par Georges

Bouchard⁶. On peut lire en effet, dans cet ouvrage, plein de parti pris et de jugements excessifs, cette phrase : « *Il ne reste de Fourcroy qu'un renom usurpé. Sa mort fut pour la science une perte légère...* »

Ce n'est que dans la deuxième moitié du XXe siècle que quelques historiens se chargèrent de démentir ces mots assassins.

En 1958, furent publiés les premiers résultats des recherches de Georges Kersaint, avec comme but principal, la réhabilitation de Fourcroy.⁷

Dans le même temps, et dès 1955, l'écossais William Arthur Smeaton (1925-2001) consacra plusieurs années de recherches à la vie et à l'œuvre du savant français. Celles-ci débouchèrent sur une thèse soutenue à Londres en 1958 et sur une première biographie publiée en 1962⁸.

Notons ici qu'il est bien surprenant de constater qu'en dehors des quelques éloges prononcés par des contemporains proches du chimiste⁹, il a fallu attendre plus de cent cinquante ans pour que paraisse une monographie consacrée à Fourcroy. Et, ce n'est qu'en 1966 que parut la première biographie en langue française, reprise de la thèse de doctorat de Georges Kersaint, soutenue le 15 janvier 1962 devant la Faculté des Lettres de Paris.¹⁰

Ces deux ouvrages, bien que n'ayant pas totalement annulé l'influence des travaux de Grimaux¹¹, eurent néanmoins le mérite de présenter la vie de Fourcroy sous un aspect moins tendancieux et de révéler toute l'importance de son œuvre. En particulier, ils permirent de réfuter la thèse d'un immobilisme criminel de la part de Fourcroy, montrant au contraire qu'il tenta, au péril de sa vie, des démarches auprès de Robespierre pour écarter Lavoisier de l'échafaud. Si ces deux biographies ont eu une diffusion relativement confidentielle, -celle de Georges Kersaint n'ayant été éditée que dans un fascicule unique des Mémoires du Muséum National d'histoire Naturelle- elles ont le mérite d'être les résultats de recherches particulièrement exhaustives, restant pour tous les historiens des références incontournables.

Fourcroy, qui était certes plus chimiste et homme politique que médecin, n'a plus sa place¹² au Panthéon des grandes figures de la médecine française de son temps aux côtés des Pinel (1745-1826), Corvisart (1755-1821), Cabanis (1757-1808), Bichat (1771-1802), Broussais (1772-1838) et autres Laennec (1781-1826).¹³

Les traités d'histoire de la médecine n'accordent généralement que peu de place à ce chimiste.¹⁴

De nos jours, si le nom de Fourcroy est à peine évoqué, pour son décret de frimaire an III, dans les ouvrages d'histoire de la médecine à destination des futurs praticiens¹⁵, il n'est cependant pas oublié dans les ouvrages plus spécialisés traitant de l'histoire médicale à cette époque cruciale que fut le tournant des XVIIIe et XIXe siècles.¹⁶ Dans un ouvrage récent consacré à l'époque napoléonienne, Eric Sartori, accorde même une large place à la vie et

l'œuvre de Fourcroy, appelant à sa réhabilitation.¹⁷ Gabriel Richet, qui s'est souvent penché sur l'œuvre du chimiste, le considère comme l'un de ces êtres d'exception dont la médecine a bénéficié.¹⁸

Le 3 décembre 1994, les médecins rendirent un tardif hommage à leur célèbre confrère en organisant, dans le grand amphithéâtre de l'université René Descartes, un colloque à l'occasion du bicentenaire de la création des Ecoles de Santé (4 décembre 1794) au cours duquel Gabriel Richet exposa l'influence du scientifique Fourcroy dans l'élaboration du décret qui allait moderniser l'enseignement médical.¹⁹

Les historiens de la pharmacie quant à eux, n'ont pas oublié de célébrer Fourcroy, pharmacien de naissance et d'adoption²⁰, agrégé à la Société libre des pharmaciens de Paris en 1796²¹, et principal artisan de la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) qui réorganisait l'enseignement de la pharmacie et réglementait l'exercice de la profession.

Jonathan Simon a parfaitement montré le rôle fondamental joué par Fourcroy dans la modernisation de la pharmacie que, plus qu'aucun autre, il a su conduire dans la voie du renouveau scientifique, la positionnant dans le sillage de la révolution chimique dans un lien étroit avec la médecine, tout en la plaçant sous contrôle gouvernemental.²²

Le 5 avril 2003, la Société d'Histoire de la Pharmacie commémora le bicentenaire de la loi de germinal, en organisant une séance spéciale au cours de laquelle le Pr Claude Viel consacra une communication à la vie et l'œuvre de Fourcroy.²³

Et les pharmaciens ne peuvent oublier que l'œuvre de notre célèbre chimiste fut poursuivie par son protégé, collaborateur et ami : Louis Nicolas Vauquelin (1763-1829) qui fut le premier directeur de l'Ecole de pharmacie lors de sa création en 1803.²⁴

Fourcroy, collaborateur de Lavoisier, co-auteur en 1787 de la *Méthode de nomenclature chimique*, est rarement absent des traités d'histoire de la chimie en raison du rôle qu'il joua dans la « révolution chimique ». Toutefois si Fourcroy y apparaît, ce n'est souvent qu'en arrière plan, loin derrière la stature dominante de Lavoisier dont les biographes du XIXe siècle ont mythifié le génie, sacrifié par la brutale ignorance révolutionnaire et abandonné par ses confrères²⁵. Si, au XIXe, des chimistes historiens comme Marcelin Berthelot n'ont pas épargné Fourcroy²⁶, les biographies publiées à l'occasion du bicentenaire de l'exécution de Lavoisier²⁷ ont donné de son collègue une image exempte du parti pris qui prévalait un siècle auparavant et certains historiens ont analysé avec finesse le rôle joué par Fourcroy dans l'élaboration de la notion même de « révolution chimique » et dans la naissance du mythe Lavoisier.²⁸ On ne saurait mieux résumer ce rôle apostolique qu'en citant cette

phrase de Pariset : « *Lavoisier était créateur ; Fourcroy apôtre ; Vauquelin disciple* »²⁹.

Mais le rôle de Fourcroy ne se limita pas à celui d'un célèbre enseignant et d'un apôtre zélé de la révolution chimique initiée par Lavoisier³⁰. Ces apports personnels dans le domaine de la chimie, et tout particulièrement de la biochimie, sont importants³¹. Mais ses travaux, comme ce traité entièrement consacré à l'oxygène qu'il avait projeté et débuté dès 1795³², ne purent tous aboutir en raison de sa carrière politique qui l'absorba presque totalement durant les dix dernières années de son existence.

Après avoir présenté les grandes lignes de la biographie de Fourcroy, nous nous pencherons plus spécialement sur les aspects médicaux de son œuvre, montrant combien ce grand savant mérite d'avoir toute sa place dans l'histoire de la médecine.

Médecin avant d'être chimiste.

Issu d'une famille de petite noblesse originaire du Boulonnais, Antoine-François naquit à Paris le 15 juin 1755, fils de Jean-Michel de Fourcroy (1710-1783), apothicaire en vertu d'une charge qu'il avait dans la maison du duc d'Orléans, et de Jeanne Laugier.

A l'âge de sept ans, il perdit sa mère et n'eut plus que ses deux sœurs aînées et son père pour veiller sur lui. Malheureusement, ce dernier se vit retirer sa charge par la corporation des apothicaires, ce qui mit la famille de Fourcroy dans une relative précarité.

Après quelques années d'études, il quitta le collège d'Harcourt à l'âge de quatorze ans et dut rapidement trouver un emploi pour subvenir à ses besoins. Il donnait quelques cours et venait de démissionner d'une place de commis expéditionnaire dans les bureaux de la chancellerie lorsque, en 1772, il fit la connaissance d'un jeune et brillant anatomiste qui s'était mis en pension chez son père : Félix Vicq d'Azyr (1748-1794). Le futur médecin de Marie-Antoinette se lia d'amitié avec le jeune homme et lui conseilla vivement de débiter des études médicales.

Fourcroy, malgré ses faibles moyens financiers, suivit les conseils de son nouveau mentor et se lança avec ardeur dans l'étude. Malheureusement pour lui, à l'époque où il dut passer sa licence et son doctorat, la Faculté était en pleine querelle avec la toute nouvelle Société Royale de Médecine dont Vicq d'Azyr était le secrétaire perpétuel.³³ Les liens de Fourcroy avec la Société Royale étaient trop évidents et cela fut pour lui la source de nombreux obstacles³⁴. Malgré ces difficultés et grâce à l'aide financière de la Société de Médecine, Antoine-François finit par obtenir son titre de Docteur le 28

septembre 1780³⁵. Mais, sa nomination comme associé libre de la Société Royale de Médecine le 10 octobre 1780, conduisit la Faculté à lui refuser la régence qui lui aurait permis d'enseigner en son sein.

Alors qu'il n'était encore qu'étudiant, Fourcroy fut « chargé du soin des livres » à la Société Royale de Médecine, et c'est dans ce cadre qu'il fut amené, en 1776, à l'âge de vingt et un ans, à traduire en français le célèbre ouvrage de l'italien Bernardino Ramazzini (1633-1714) sur les maladies professionnelles, travail qu'il accomplit de fort belle façon en le complétant par une introduction et de nombreuses notes, proposant même une nouvelle classification de ce type de pathologies en deux classes principales : celles causées par la dispersion aérienne de vapeurs ou de poussières (minérales, végétales et animales) qui pénètrent dans les organes des ouvriers en perturbant leurs fonctions, et celles secondaires au défaut ou à l'excès d'exercice des différentes parties du corps.³⁶

Au cours de ses années d'études, Fourcroy eut pour maître Jean-Baptiste-Marie Bucquet (1746-1780), professeur de chimie à la Faculté de médecine et associé ordinaire de la Société Royale de Médecine³⁷. Celui-ci collaborait depuis le début de 1777 avec Lavoisier à l'Arsenal et fut probablement le premier chimiste à adopter sa théorie anti-phlogistique³⁸. C'est par son intermédiaire que Fourcroy fit la connaissance de Lavoisier et se prit de passion pour la chimie³⁹.

Dès 1779, Fourcroy fut amené à suppléer Bucquet et à donner des cours d'histoire naturelle et de chimie dans le laboratoire de son maître, cours qui remportèrent rapidement un vif succès auprès du public. En 1782, il publia un ouvrage en deux volumes in octavo pour en faciliter le suivi : « *Leçons élémentaires d'histoire naturelle et de chimie* ».

Pendant ces années, Fourcroy se partageait entre ses cours et l'exercice de la médecine. Il était, entre autres, le médecin des pauvres dans les faubourgs les plus misérables de Paris.⁴⁰

En 1783, il fut nommé à son premier poste d'enseignant, à la chaire de chimie du règne animal à l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort en même temps que son ami Vicq d'Azyr qui occupa la chaire d'anatomie comparée.

En cette année 1783, Fourcroy fit la rencontre d'un jeune normand, âgé de 20 ans, qui travaillait chez son parent pharmacien, Cheradame (1738-1824) : Louis-Nicolas Vauquelin (1763-1829). Ce jeune homme, originaire du Calvados, était venu à Paris à pieds après avoir quitté Rouen où il travaillait comme garçon d'officine chez un apothicaire. Fourcroy prit sous sa protection le jeune Vauquelin, le logea chez ses deux sœurs aînées, en fit son collaborateur le plus proche et son ami le plus intime.

En février 1784, grâce notamment au soutien du duc de Larocheffoucauld d'Enville (1743-1792)⁴¹, Fourcroy fut nommé par Buffon -qui avait reçu plus de cent lettres de recommandations en sa faveur- à la chaire de chimie du Jardin du Roi, succédant ainsi à l'un de ses maîtres, le chimiste Pierre-Joseph Macquer (1718-1784). L'avenir prouva qu'il n'eut pas à regretter son choix. Fourcroy y connut, en effet, un immense succès. Les quelques six cents places que comptait l'amphithéâtre furent bientôt insuffisantes. Attirés par le talent et l'éloquence du jeune professeur, plus de mille cinq cents auditeurs, savants ou amis des sciences, se pressèrent au Jardin du Roi ; tant et si bien qu'il fallut élargir par deux fois le vieil amphithéâtre.

Parmi ceux qui assistèrent à ces cours, se trouvaient quelques futurs grands noms de la Révolution, tels Marat, Brissot et Madame Roland.

Comme témoignage du talent professoral de Fourcroy, nous ne pouvons en citer de plus exemplaire que celui laissé par Cuvier dans son éloge :

« Platon et Démosthène y semblaient réunis et il faudrait être l'un ou l'autre pour en donner une idée. Enchaînement dans la méthode, abondance dans l'élocution ; noblesse, justesse, élégance dans les termes, comme s'ils eussent été longuement choisis ; rapidité, éclat, nouveauté, comme s'ils eussent été subitement inspirés ; organe flexible, sonore, argentin, se prêtant à tous les mouvements, pénétrant dans tous les recoins du plus vaste auditoire : la nature lui avait tout donné. Tantôt son discours coulait également et avec majesté ; il imposait par la grandeur des images et la pompe du style ; tantôt, variant ses accents, il passait insensiblement à la familiarité ingénieuse et rappelait l'attention par des traits d'une gaieté aimable. Vous eussiez vu des centaines d'auditeurs de toutes les classes, de toutes les nations, passer des heures entières pressés les uns contre les autres, craignant presque de respirer les yeux fixés sur les siens, suspendus à sa bouche, comme dit un poète »⁴².

Naturaliste à ses heures, Fourcroy entreprit de compléter le recensement des espèces d'insectes de la région parisienne entrepris par Etienne Louis Geoffroy (1725-1810). Cela aboutit, en 1785, à la publication d'une édition entièrement révisée de *l'Entomologia Parisiensis* dans laquelle il ajouta trois cents espèces supplémentaires⁴³.

Notons que c'est également en 1785 que Fourcroy fut chargé par la Société Royale de Médecine de s'occuper de l'analyse chimique de l'eau sulfureuse d'Enghien. Il termina ses travaux en octobre 1786 et obtint des résultats sur la composition minérale de ces eaux qui furent longtemps considérés comme exemplaires⁴⁴.

Après s'être porté candidat à une place d'associé dans la section d'Anatomie et avoir présenté, en bon disciple de Vicq d'Azyr, un mémoire sur les bourses

muqueuses des tendons⁴⁵ puis sur les nerfs lombaires, Fourcroy fit son entrée à l'Académie des Sciences en tant qu'associé chimiste le 11 mai 1785.⁴⁶

C'est à partir de cette époque que Fourcroy s'adonna presque entièrement à la chimie et participa intimement à la révolution de cette science, opérée quelques années plus tôt avec les travaux de Lavoisier.

Fourcroy côtoyait en effet Lavoisier à l'Arsenal, à la Société Royale de Médecine, à la Société d'Agriculture et à l'Académie. S'il ne se rallia pas aussitôt à la nouvelle chimie, sa conversion fut cependant une des plus précoces puisqu'elle intervint à la fin de 1786, peu après celle de Berthollet, premier converti.⁴⁷

Le ralliement de Fourcroy à la doctrine pneumatique fut d'un grand intérêt pour Lavoisier. Non seulement celui-ci pouvait compter sur un nouvel allié au sein de l'Académie des Sciences ; mais aussi et surtout, par ses qualités d'orateur et d'enseignant hors paire vantées par ses contemporains⁴⁸, par le succès de ses ouvrages, Fourcroy contribua activement à diffuser en France et en Europe les idées de la nouvelle chimie.⁴⁹

Le ralliement de Guyton de Morveau en 1787, signa la naissance de ce que Fourcroy a appelé « *l'école des chimistes français* »⁵⁰.

Ceux-ci entreprirent dès lors la réforme de la nomenclature chimique (1787), réfutèrent point par point la théorie du phlogistique (1788) et créèrent les *Annales de Chimie* (1789) dans le but de faire connaître leurs travaux à toute la communauté scientifique.

A la veille de 1789, la réputation scientifique de Fourcroy n'est donc plus à faire. Censeur royal, membre de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Médecine, de la Société Royale d'Agriculture, Professeur au Jardin du Roi, il enseigne également depuis 1787 au Lycée de la rue de Valois, sorte d'Université libre ayant succédé au « Musée de Monsieur » fondé par Pilâtre de Rozier en 1781, et participe activement à une première révolution toute pacifique, celle de la chimie, lorsque 1789 vient bouleverser l'ordre établi.

Un savant dans le tourbillon révolutionnaire

Jusqu'au lendemain du 10 août 1792, Fourcroy se tint relativement éloigné de la vie politique. Il poursuivait ses activités scientifiques malgré les difficultés financières qu'il connut alors et travaillait dans le silence de divers comités comme celui de salubrité, présidé par le Docteur Guillotin, et au sein duquel Vicq d'Azyr fut chargé de travailler à la réforme de la médecine.⁵¹

Fourcroy ne négligeait pas les travaux fondamentaux en chimie. En mai 1790, en compagnie de Vauquelin et Seguin, il renouvela l'expérience de synthèse de l'eau à partir d'hydrogène et d'oxygène pur. Les appareils de précision avaient

été réalisés par Fortin. L'expérience dura 185 heures et la plus grande rigueur y fut apportée.⁵²

Le 10 août 1792, Fourcroy fut l'un des quatre uniques membres à se rendre à la réunion du vendredi de la Société Royale de Médecine dont il fut le directeur en 1792 et jusqu'en février 1793.

Le 24 août 1792, dans un contexte général de chasse aux émigrés et aux conspirateurs, la Société de Médecine prit la décision de se séparer de plusieurs de ses membres émigrés. Le lendemain 25 août, Fourcroy proposa à l'Académie des Sciences de procéder de même. Il lui fut répondu que l'Académie n'avait le droit d'exclure aucun de ses membres ni ne devait s'occuper de leurs opinions politiques. Les débats furent vifs et l'Académie préféra laisser la décision au Ministre de l'Intérieur.

Grimaux et plusieurs historiens ont sévèrement reproché à Fourcroy cette intervention qui, selon Georges Kersaint, était plutôt destinée à sauver l'Académie en excluant les émigrés, ce qui fut finalement acté par la liste des académiciens modifiée par le Ministre de l'Intérieur en novembre 1792.⁵³

Le 7 septembre 1792, Fourcroy déclinait l'offre qui lui était faite de succéder à Lavoisier au poste de Régisseur des Poudres et Salpêtres.

Notre chimiste avait accueilli favorablement, comme bon nombre de ses collègues, la révolution politique. Le 13 septembre 1792, il fut élu secrétaire de l'assemblée électorale de Paris. Le 21 septembre 1792, peut-être malgré lui et grâce à l'aide inattendue de Marat⁵⁴, Fourcroy fut élu quatrième député suppléant du département de Paris à la Convention nationale. Son engagement politique était sincère. Membre du club des Jacobins, il ne ménagea pas ses critiques à l'égard des institutions de l'Ancien Régime⁵⁵.

Lors de la création du premier Comité de salut public en avril 1793, son président, le chimiste Guyton de Morveau fit appel à des « citoyens instruits en chimie et en mécanique » afin de « rechercher et éprouver des nouveaux moyens de défense ». Il se tourna vers deux de ses collaborateurs chimistes : Fourcroy et Berthollet (ainsi que vers Lafitte et Périer). Il était impératif de redresser la situation militaire et de multiplier les manufactures d'armes.

En mai 1793, Fourcroy devint l'un des vingt huit membres de la Commission d'Instruction Publique du département de Paris. En tant que membre du bureau de Consultation des Arts et Métiers délégué par l'Académie, il eut à travailler sur l'Instruction Publique en collaboration avec Lavoisier à partir du 10 juillet 1793.

Trois jours après, Marat était assassiné. Le hasard voulut que Fourcroy lui succède à son siège de député et, le 25 juillet 1793, le célèbre professeur prenait pour la première fois séance à la Convention. Le 30 juillet, il était nommé membre du Comité d'Instruction Publique.⁵⁶

Il fut alors chargé de travailler au sein de la commission pour les Poids et Mesures et collabora sur ce dossier avec Lavoisier, nommé par l'Académie des Sciences.⁵⁷ Leurs travaux débouchèrent sur un décret qui organisait en commission temporaire les ex-académiciens chargés du travail des Poids et Mesures⁵⁸ et auxquels seraient adjoints Arbogast et Fourcroy de la Commission d'Instruction Publique.⁵⁹ La Convention adopta le décret le 11 septembre 1793. Malheureusement, Lavoisier allait être rattrapé par son passé de fermier général et être enfermé à la prison de Port-Libre le 28 novembre 1793.

Entre temps, le 8 août 1793, la Convention avait supprimé l'Académie des Sciences. Plusieurs de ses membres vinrent alors rejoindre la Société Philomatique de Paris.⁶⁰ Fourcroy y fit son entrée le 14 septembre 1793, en même temps que Berthollet et Lavoisier.⁶¹

Le 1er décembre 1793, Fourcroy succéda à Anarchasis Cloots à la présidence des Jacobins. Preuve de ses opinions révolutionnaires, cette situation n'était pas synonyme de pouvoir. Au cours des séances du club, ce ne sont qu'accusations et tentatives de justification. Des hommes tels Desmoulins et Danton furent obligés de se justifier et c'est sous la présidence de Fourcroy que Robespierre vint prendre la défense de Danton.

L'épuration était à l'ordre du jour.

Au cours de l'une de ces séances, Fourcroy fut accusé de ne pas faire assez usage à la Convention de son mérite et de ses talents. Fourcroy dut se justifier et il le fit avec habileté :

*« J'ai parlé à la Convention toutes les fois que j'ai cru pouvoir y dire quelque chose d'utile ; mais l'étude des sciences et des arts ne m'a pas permis de m'occuper également de politique et de législation ; et j'ai cru que le sage ne devait point parler de choses qu'il ne connaissait pas parfaitement, mais au contraire se renfermer dans son état. Sur l'espèce de reproche que m'a fait un membre, de donner aux sciences la majeure partie de mon temps, je déclare qu'au contraire je suis resté toujours à mon poste depuis que j'exerce une fonction publique ; qu'on ne m'a vu que trois fois au Lycée des Arts, et cela dans l'intention de le sans-culottiser ».*⁶²

Des applaudissements unanimes reçurent le discours de Fourcroy.

Le chimiste garda la présidence jusqu'au 17 décembre 1793 et, au cours de ces séances qui devaient être particulièrement éprouvantes, il n'intervint à aucun autre moment. Il est clair qu'il ne pouvait pas, sans risquer gros, y évoquer le sort de Lavoisier.

L'engagement révolutionnaire de Fourcroy était sincère et, se rappelant avoir souffert d'un corporatisme excessif dans sa jeunesse, il plaidait pour une liberté sans entrave des sciences et des arts, débarrassés, pour reprendre ses propres termes, des « excroissances doctorale, académique et pédantesque. » :

« La République n'a plus à craindre qu'il se forme dans son sein, contre son unité, une République des lettres, une République des sciences, une République des arts, etc. : l'égalité reprend ses droits. On ne distingue plus les professeurs par les places qu'ils occupent, mais par les élèves qui les suivent. Le vrai talent est récompensé, l'intrigue n'a plus de nomination à faire ni à espérer : les intrigants et les accapareurs de places sont repoussés : la médiocrité reste à sa place, le vrai mérite reprend son rang... »⁶³.

En août 1793, Prieur de la Côte d'Or et Lazare Carnot faisaient leur entrée au Comité de Salut Public et déclaraient aussitôt la levée en masse. Prieur, proche de Guyton de Morveau, fit appel aux savants pour sauver la République.

Fourcroy effectua plusieurs expériences sur des ballons observateurs dans l'établissement de Meudon⁶⁴ avec Monge, Berthollet et Guyton Morveau.

Il travailla activement à améliorer l'extraction des salpêtres et la fabrication de la poudre et des armes.

En février-mars 1794, il fut l'un des huit instructeurs chargés des cours révolutionnaires pour la fabrication du salpêtre, des poudres et canons.⁶⁵

Certains de ses travaux furent même d'un intérêt immédiat pour la politique de défense. Il mit au point un nouveau procédé pour la fabrication des armes blanches et développa une méthode pour séparer le cuivre et l'étain contenus dans les cloches des églises, afin de construire des canons.

Plus tard, dans son « Système des Connaissances Chimiques », Fourcroy insista sur « tout ce que la guerre de la liberté » dut « aux lumières et aux ressources de la chimie ». ⁶⁶

Fourcroy tenta de démontrer, par la suite, dans son « Rapport sur les arts qui ont servi à la défense de la République », présenté à la séance de la Convention du 3 janvier 1795, l'importance du travail réalisé par les scientifiques français pour sauver tout à la fois la Patrie et les Sciences : *« c'est en appelant les hommes les plus illustres dans les sciences et dans les arts à concourir, par des travaux continuels, à la recherche des moyens de défense dont la république était privée, que la partie de l'ancien comité de salut public, qui, par ses lumières et ses vertus, devoit être une des victimes des conspirateurs qu'il renfermoit dans son sein, est parvenue, par une sollicitude attachée au salut de la patrie, à arracher à la proscription ces hommes utiles, et à profiter de leurs lumières pour le salut du peuple. »⁶⁷*

En effet, derrière la mobilisation pour sauver la Patrie en danger, se cachait la Terreur.

Fourcroy usa de son peu d'influence pour soustraire quelques amis à une justice arbitraire.

En décembre 1793, il permit à Chaptal d'éviter l'accusation de fédéralisme en le faisant appeler de Montpellier à Paris afin de l'occuper au salpêtre.

Il intervint en mai 1794 pour faire libérer le célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, P.J. Desault qui avait été arrêté sous un motif futile.

Au début de 1794, il intervint également auprès de son ancien protecteur Vicq D'Azyr⁶⁸. Celui-ci, ancien médecin de la Reine, vivait ses derniers mois dans une terreur permanente. Fourcroy tenta de le disculper en le faisant nommer commissaire surveillant à l'extraction du salpêtre.⁶⁹

Il contribua aussi à faire délivrer Sage et prit la défense du chimiste Darcet⁷⁰ devant Robespierre.⁷¹

Malheureusement, alors que Fourcroy continuait de travailler aux côtés de Guyton Morveau au sein du Comité d'Instruction Publique, la guillotine s'abattait sur le cou de Lavoisier, le 8 mai 1794. Quelques contemporains, probablement jaloux de la position de Fourcroy, n'ont pas manqué de rapprocher ces deux destins et d'accuser Fourcroy, sinon d'avoir poussé Lavoisier sur l'échafaud, au moins de n'avoir rien fait pour le sauver.

Ces arguments furent relayés, on l'a vu, par plusieurs historiens. Le doute concernant le comportement réel de Fourcroy vis-à-vis de son illustre collaborateur fut levé par Georges Kersaint qui publia en 1958 un manuscrit d'André Laugier (cousin de Fourcroy), destiné à Georges Cuvier, chargé de faire l'éloge de Fourcroy, dont je citerai l'extrait suivant :

« Voici un fait malheureusement trop peu connu et dont MM Carnot et Prieur de la Côte d'Or peuvent rendre témoignage : la veille ou la surveillance du jour où Lavoisier fut immolé, M. De Fourcroy osa se rendre à la Salle de l'Assemblée où étaient réunis les membres du Comité et dans laquelle il n'avait pas le droit d'entrer. Il prit la parole en faveur de Lavoisier, il exposa avec la chaleur qui lui était naturelle la perte affreuse que les sciences allaient faire en la personne de ce grand chimiste. Robespierre alors Président du Comité n'ayant rien répondu, personne n'osa répondre et M. De Fourcroy fut obligé de sortir sans qu'on parut faire la moindre attention à ce qu'il avait dit.

*A peine fut-il hors de la salle que le Président se plaignit de son audace et fit contre M. De Fourcroy des menaces qui épouvantèrent Prieur de la Côte d'Or, au point qu'il courut après Fourcroy et lui recommanda de ne pas recommencer s'il voulait conserver sa tête. Que pouvait faire de plus M. De Fourcroy et comment cette démarche ne l'a-t-elle pas défendu contre la calomnie atroce qu'on a exercée sur lui. »*⁷²

D'autres témoignages contemporains vont dans le même sens et en particulier celui de son ami J.J. Leroux : *« Nous l'avons vu pleurer la perte de Lavoisier dans un temps où ses propres jours étaient menacés, uniquement pour avoir tenté de sauver son illustre ami, pour avoir prouvé au tyran*

farouche qui comprimait alors toute la France qu'il commettait un meurtre aussi horrible qu'inutile. »⁷³

Fourcroy avait en effet été victime d'une calomnie⁷⁴ dans les mois qui suivaient Thermidor. Il en fut très touché et eut à la combattre dans l'éloge qu'il fit de Lavoisier en août 1796 :⁷⁵

« Relisez ces fatales pages de notre histoire, et répondez à ceux qui puisent dans ces horribles sacrifices des doutes perfides ou des calomnies plus criminelles encore, contre des hommes à qui l'on supposait quelque pouvoir ou quelque influence pour arrêter ces attentats ; ces hommes n'avaient-ils pas mérité, aux yeux des tyrans, le sort de Lavoisier, par leurs travaux et leur vie consacrée toute entière à l'utilité publique ?

Leur arrêt n'était-il pas déjà prononcé ? Quelques jours encore, et leur sang ne se mêlait-il pas à celui de cette illustre victime ? »⁷⁶

Cette accusation, comme l'a écrit Cuvier, fut le tourment de sa vie et, on peut ajouter qu'elle continue à assombrir sa mémoire malgré les témoignages que l'on vient de citer.

Mais pour l'heure, en ces mois qui précédèrent Thermidor, Fourcroy se sentait menacé et tentait de se faire ignorer en espérant des temps plus heureux. La rédaction de son *Système des Connaissances Chimiques*, débutée en 1793, lui servit à « adoucir l'amertume » de ces « temps de malheur. »

Fourcroy fut donc soulagé de voir arriver « l'heureuse époque du 10 Thermidor an II » comme il la qualifia lui-même.⁷⁷

Ceux qu'il appelait maintenant « les brigands féroces » ou « les monstres » étaient tombés. Rien ne s'opposait plus à ce qu'il prenne une part plus grande à la vie politique du pays.

Le 1er septembre 1794 (15 Fructidor an II), Fourcroy fut élu membre du nouveau Comité de Salut Public. Il quittait par conséquent le Comité d'Instruction Publique et se rapprochait ainsi de son ami Prieur de la Côte d'Or.⁷⁸

Fourcroy, néanmoins, continuait de s'occuper de l'instruction publique et, c'est durant cette période qu'il attachait son nom à quelques-unes de nos plus célèbres institutions.

Dès le début de 1794, sous l'impulsion de l'ingénieur J.E. Lamblardie, directeur de l'École des Ponts et Chaussées, et de trois anciens élèves de l'École du Génie de Mézières : Carnot, Prieur et Monge ; l'idée fut lancée de créer une école préparatoire commune à tous les services publics, dans laquelle seraient formés les futurs ingénieurs civils et militaires de la République.

Après Thermidor, Fourcroy s'occupa, aux côtés de Prieur, d'organiser cette nouvelle école et de préparer un projet de décret.

Le 22 septembre 1794, le projet organisant l'Ecole Centrale des Travaux Publics était soumis au Comité d'Instruction Publique qui l'accepta. Le 24 septembre 1794, Fourcroy le présenta à la Convention qui l'adopta.⁷⁹

L'Ecole, qui devait être réorganisée en Ecole Polytechnique le 1er septembre 1795, ouvrit ses portes le 21 décembre 1794 (1^{er} nivôse an III) et Fourcroy, chargé d'enseigner la chimie en première année assisté de son ami Vauquelin, donna le cours inaugural en présence de Lagrange et de Prieur de la Côte d'Or.

Dans le même temps, Fourcroy eut à s'occuper de l'organisation des études médicales, nous y reviendrons.

Le 3 juin 1795, il quitta définitivement le Comité de Salut Public pour reprendre sa place au Comité d'Instruction Publique.

En octobre 1795, lorsque, au sein de la nouvelle constitution, fut donné un plan général pour toutes les parties de l'instruction publique⁸⁰, Fourcroy laissa à nouveau son empreinte. Il fut l'un de ceux qui préparèrent les textes de la fondation de l'Institut national des sciences et des arts⁸¹ et c'est probablement à lui que l'on doit sa division en trois classes principales. Dans la première et principale classe, celle des sciences physiques et mathématiques qui comportait soixante membres, il réussit à faire admettre une forte proportion de scientifiques purs. Grâce à lui, le poids des sciences devenait considérable.

Fourcroy fut naturellement l'un des six membres de la section de chimie, au sein de laquelle il retrouvait Berthollet, Guyton de Morveau, Chaptal, Vauquelin et Deyeux.

Après la séparation de la Convention, Fourcroy, alors âgé de quarante ans, entra au Conseil des Anciens. Il y siégea jusqu'au 20 mai 1797.

Fourcroy fut soulagé de sortir du corps législatif. Libéré, il put reprendre ses activités scientifiques.

Durant l'été 1797, il entreprit, en compagnie de l'inséparable Vauquelin, un voyage d'études minéralogiques en Auvergne.

Il nous est resté de ce séjour plusieurs lettres écrites par Fourcroy à sa future femme Madame de Wailly et dont une copie se trouve à la Bibliothèque Municipale de Rouen.⁸²

C'est au cours de cette période qu'il termina la rédaction de son volumineux *Système des Connaissances Chimiques*, qualifié par Bichat de « grand ouvrage de Fourcroy. » et qu'il reprit ses travaux, en collaboration avec Vauquelin, sur la chimie animale. Ce fut une époque fructueuse.

Parallèlement à son travail de recherche, il poursuivait sa brillante carrière d'enseignant. Il professait au Muséum d'Histoire Naturelle, à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole de Médecine et au Lycée des Arts.

Il était également membre de la Société de Santé de Paris (qui devint Société de Médecine en 1797); de la Société Médicale d'Emulation, fondée en juin 1796 par de jeunes médecins dont Bichat, de la Société de Pharmaciens de

Paris, de la Société d'Histoire Naturelle de Paris (qui reprit le nom de Société linnéenne de Paris en 1821), de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen.

Le 16 octobre 1799, il était nommé Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle⁸³.

Mais, là encore, les événements politiques allaient détourner Fourcroy de sa brillante carrière scientifique.

Le Conseiller d'Etat

Fourcroy accueillit avec faveur et espoir le 18 Brumaire An VIII (9 novembre 1799). Six semaines après, le Premier Consul l'invitait à se rendre au château du Luxembourg et le nommait, le 25 décembre 1799 (4 nivôse an VIII), Conseiller d'Etat dans la section de l'Intérieur.

Un an plus tard, il fut envoyé en mission officielle dans plusieurs départements de la République dans le but d'en dresser un véritable état des lieux.⁸⁴

Pour sa première mission, il se rendit dans la 12e division militaire qui comprenait les départements des Deux-Sèvres, de Charente-Inférieure, de Vendée et de Loire-Inférieure (décembre 1800 - janvier 1801).

Peu après son retour, les Consuls apparemment satisfaits, l'envoyèrent en Floréal an IX (avril-mai 1801) dans la 14e division militaire correspondant aux départements normands du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

De ce voyage, il fit notamment un rapport sur les Hospices Civils et les enfants trouvés dont voici un extrait :

« De fausses mesures législatives ont privé presque partout les hospices de la plus grande partie de leurs revenus. Ces lieux sont devenus le séjour de la plus affreuse pénurie. La misère et la maladie n'y trouvent plus que très peu de secours. J'ai vu les hospices de Caen, de Pont-l'Evêque, de Honfleur et de Rouen. Partout, excepté dans cette dernière ville, les malades y sont sans linge ou dans des lambeaux déchirés, les lits sans couverture. A peine y a-t-il un moyen de pourvoir à leur subsistance et au traitement de leurs maladies ».

Et Fourcroy conclut son rapport sur les hospices par ces mots :

« Il est pressant d'ordonner un travail complet sur cet objet important. La détresse est à son comble dans le plus grand nombre de ces établissements ; les ressources sont, en général, fort au-dessous des besoins et le gouvernement ne peut se dispenser de porter promptement ses regards sur ces asiles de la misère et de la douleur »⁸⁵.

Dans le même temps, Fourcroy avait été chargé d'un travail sur l'instruction publique par la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat.

Il présenta un rapport sur ce sujet à son retour de sa deuxième mission.

Dans ce rapport il proposait notamment de réorganiser l'enseignement des écoles primaires en y réintroduisant, entre autres mesures, l'éducation religieuse. Il souhaitait combler le vide existant entre ces écoles primaires et les écoles centrales (créées en 1795 par la loi du 3 brumaire an IV pour les élèves à partir de 12 ans), en créant les écoles secondaires dans lesquelles l'enseignement des sciences serait renforcé au détriment de matières comme le latin.

Après douze rédactions successives, son plan de réorganisation fut adopté le 26 avril 1802 (6 Floréal an X) et converti en loi générale sur l'instruction publique le 1er mai 1802 (11 Floréal an X)⁸⁶.

Après les écoles primaires dont la gestion restait dévolue aux communes, ce nouveau plan prévoyait bien la création des écoles secondaires mais supprimait les écoles centrales, pourtant défendues par Fourcroy, (elles devaient se convertir en écoles secondaires) et organisait la création des Lycées comportant un cycle de six années d'études.⁸⁷

Le 20 septembre 1802 (27 Fructidor an X), Fourcroy était nommé Directeur Général de l'Instruction Publique.

Sa tâche fut lourde. Il eut à s'occuper des règlements, programmes d'études et nominations de professeurs de trois cents collèges communaux ; à organiser une trentaine de lycées, les écoles de droits⁸⁸, de Pharmacie et de Médecine.

Fourcroy ne cessa plus, dès lors, de s'occuper d'Instruction Publique. En 1805, l'Empereur lui confia une nouvelle mission dans le sud de la France dans le but de visiter les nouveaux lycées et écoles secondaires et de rendre compte de leur état. Durant ce voyage de près de trois mois, Fourcroy fut promu commandant de la légion d'honneur.

Dès son retour à Paris, il dut s'atteler à une nouvelle tâche : la création de l'Université Impériale.

Une période particulièrement éprouvante débuta alors pour Fourcroy.

Les discussions furent difficiles, souvent centrées sur la question religieuse et Fourcroy dut, à en croire Palisot de Beauvois, modifier son plan d'organisation plus d'une trentaine de fois.

A cette occasion Fourcroy dut se plier à la volonté de l'Empereur car la mise en place d'un corps enseignant dans le cadre de l'Université Impériale s'opposait aux premières idées de Fourcroy et à celles qu'il avait développées lors du projet de loi de floréal an X :

« Pour faire avancer l'instruction, pour la tenir toujours à la hauteur des connaissances, on n'a plus besoin de ces corporations, qui ont été d'ailleurs fort utiles dans des temps peu éclairés. L'uniformité des méthodes, lorsque les sciences s'accroissent et se perfectionnent, devient une routine dangereuse. C'est le juste reproche qu'on fait aux Universités. Evitons de retomber dans

les vices anciens, et que les lumières ont proscrits en les faisant reconnaître. »⁸⁹

Le projet ne fut finalement adopté par l'Empereur qu'en mars 1808 aboutissant au décret du 17 mars, qui organisait l'Université impériale créée par la loi du 10 mai 1806.⁹⁰

Au terme de ces discussions, il restait à Napoléon à choisir le Grand-Maître de l'Université.

Fourcroy, qui n'avait pas ménagé sa peine, était logiquement en droit de prétendre à ce titre ; mais, le 17 mars 1808, l'Empereur nomma à ce poste Fontanes, Président du Corps Législatif.

Ce fut une grande déception pour Fourcroy.

Plusieurs éléments semblent avoir joué contre lui :

- Le Grand Maître devait avoir toute la confiance des catholiques et être par conséquent un bon catholique lui-même.
- Le passé révolutionnaire de Fourcroy ne plaidait donc pas en sa faveur. Il était, de plus, divorcé et avait des sympathies pour le protestantisme.
- Son caractère, peut-être trop docile, trop timide et conciliant a pu déplaire.
- En outre, Fourcroy venait de connaître d'assez gros ennuis financiers à la suite de sa tentative de fondation d'une usine de produits chimiques avec Vauquelin et Desserres. Cet incident a pu déplaire à l'Empereur qui ne voulait pas qu'un membre de son gouvernement ait d'autres activités que celles de sa fonction.

Fourcroy, très affecté, tomba dans une véritable mélancolie que son entourage s'efforça de combattre.

Ceux qui l'ont connu, ont témoigné de sa sensibilité excessive, de son manque de "philosophie", voire de son irritabilité. Cuvier a écrit qu'il avait un « *besoin exagéré de ne pas déplaire* » et que « *toute sa vie il avait attaché à l'opinion des autres plus de prix qu'il ne convient peut-être à un savant et à un homme d'Etat* »⁹¹.

Cette faiblesse de caractère précipita probablement sa fin.

Malgré son élévation au titre de Comte d'Empire, le 26 avril 1808 et l'intervention de quelques-uns de ses amis auprès de l'Empereur, Fourcroy finit par s'éteindre le 16 décembre 1809, à l'âge de 54 ans.

Quelques jours avant, le 3 décembre, l'Empereur lui avait accordé une rente annuelle de 10.000F et lui avait destiné la direction générale des Mines de l'Empire.

Fourcroy laissait derrière lui une veuve, deux enfants, des amis fidèles et surtout une œuvre considérable tant politique que scientifique.

C'est cette dernière, et plus particulièrement de son œuvre médico-chimique, que nous allons aborder.

Le citoyen Fourcroy, grand réformateur⁹² de l'enseignement médical :

A la fin du siècle des Lumières, il apparut comme une nécessité de réformer l'enseignement médical de la France qui, tout en étant resté éloigné de la pratique, était souvent insuffisant et de qualité très inégale sur l'ensemble du territoire.

L'œuvre de Fourcroy dans ce domaine est l'aboutissement d'une réflexion débutée dès les premiers temps de la Révolution, en particulier par le Comité de Salubrité établi par le Dr Guillotin (1738-1814) en septembre 1790⁹³ et auquel appartenaient, entre autres, deux de ses proches collaborateurs : Lavoisier et Vicq d'Azyr.

En novembre 1790, ce dernier, secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine présenta à l'Assemblée Nationale un « Nouveau plan de constitution pour la médecine en France ».⁹⁴ Ce plan préconisait la réunion de la médecine et de la chirurgie (« *il est de la plus indispensable nécessité que tout chirurgien soit médecin* ») et la création de quatre écoles nationales à chacune desquelles serait annexé un hôpital pour permettre l'enseignement au lit du malade. Malheureusement, la Constituante ne donna pas suite.

Après le vote de diverses lois par la Législative et la Convention qui aboutirent à la disparition des corporations, des sociétés savantes et des facultés, la médecine se trouva totalement désorganisée. Cette science n'était plus officiellement enseignée et son exercice était désormais accessible à tous.

En 1794, la Convention se pencha sur le problème car elle avait besoin de former sans délai des officiers de santé destinés aux armées. Cette nécessité fut aussi un prétexte que Fourcroy sut habilement utiliser.

Le 24 août 1794, Fourcroy, en tant que membre du Comité d'Instruction Publique, fut invité par le Comité de Salut Public, avec deux autres de ses collègues, à s'occuper sans tarder d'un projet de décret relatif à la formation des officiers de santé et fut choisi comme rapporteur.⁹⁵

Fourcroy, qui avait participé aux travaux du Comité de Salubrité, s'inspira assez largement du plan de Vicq d'Azyr⁹⁶ et du plan d'organisation de l'Ecole Centrale des Travaux Publics (future Ecole polytechnique) auquel il avait collaboré avec Prieur de la Côte d'Or (1763-1832) au sein du Comité de Salut Public⁹⁷.

Le 22 novembre 1794 (4 Frimaire an III) Fourcroy présenta au Comité d'Instruction Publique un rapport et projet de décret établissant une Ecole Centrale de Santé à Paris, qui fut aussitôt adopté. Ce même projet fut présenté

à la Convention le 25 novembre (7 Frimaire), discuté le 2 décembre (12 Frimaire) et adopté après modifications le 4 décembre (14 Frimaire).⁹⁸

Le décret ainsi adopté⁹⁹ établissait non plus une Ecole Centrale de Santé à Paris mais trois Ecoles de Santé à Paris, Strasbourg et Montpellier.

Fourcroy, on l'a vu, s'était servi du manque d'officiers de santé aux armées pour faire voter par les députés un projet d'organisation complète de l'enseignement médical :

« La nécessité d'organiser promptement des cours d'instruction sur l'art de guérir, pour former des hommes qui manquent à nos armées, offre à la Convention l'heureuse occasion de créer une partie de l'enseignement qui n'a jamais été que tronquée et incomplète en France.

[...] l'occasion de créer un enseignement de l'art de guérir, complet et digne de la nation française, s'offre aujourd'hui aux législateurs : pressés par la nécessité de pourvoir à un des indispensables services des armées républicaines, ils ne la laisseront point échapper ; »

La séparation entre médecine et chirurgie, « qui sont deux branches de la même science » disparaissait définitivement : « Il n'y aura plus de distinction ridicule entre deux arts à qui la nature commande d'être inséparables ».

L'importance de l'instruction pratique s'affirmait avec force :

« Dans l'école centrale de santé, comme dans celle des travaux publics, la pratique, la manipulation, seront joints aux préceptes théoriques. Les élèves seront exercés aux expériences chimiques, aux dissections anatomiques, aux opérations chirurgicales, aux appareils. Peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire, telle sera la base du nouvel enseignement que les comités vous proposent de décréter. Ce qui a manqué jusqu'ici aux écoles de médecine, la pratique même de l'art, l'observation au lit des malades, deviendra une des principales parties de cet enseignement ».

Ce fut l'occasion de rapprocher officiellement l'enseignement théorique de la pratique hospitalière, décision qui fut à la base de la modernisation de la médecine française :

« Trois hospices, celui de l'Humanité (Hôtel Dieu) pour les maladies externes, celui de l'Unité (La Charité) pour les maladies internes & celui de l'Ecole même, pour les cas rares et compliqués, offriront aux élèves, une fois instruits dans les connaissances de la théorie, la partie la plus immédiatement utile de toutes les autres, celle dans laquelle elle ne serait que la source de spéculations ingénieuses, mais presque toujours inutiles pour l'humanité. »¹⁰⁰

Cela se traduisit dans le décret du 14 frimaire an II par l'article 4 :

*« les élèves pratiqueront les opérations anatomiques, chirurgicales et chimiques ; ils observeront la nature des maladies au lit des malades, et en suivront le traitement dans les hospices voisins des écoles. »*¹⁰¹

Quelques jours après l'adoption du décret, le Comité d'Instruction Publique nommait le directeur, les professeurs et les adjoints de l'Ecole centrale de santé de Paris. Autour du directeur Thouret et aux côtés de Fourcroy, nommé à la chaire de chimie médicale, on trouve plusieurs des grands noms de la médecine de l'époque tels Baudelocque, Chaussier, Chopart, Corvisart, Desault, Hallé, Pelletan, Percy, Pinel, ...

Mais il restait à régler le problème fondamental du droit d'exercer la médecine, qui était plus ou moins ouvert à tous depuis 1792 au nom des principes d'égalité. En Vendémiaire an IV (septembre et octobre 1795), Fourcroy tenta une réorganisation des écoles de santé et une réglementation de l'exercice de la médecine. En 1797 des médecins comme J.F. Baraillon (1742-1816) et surtout P.J.G. Cabanis (1757-1808) se penchèrent à nouveau sur la question afin de lutter contre « l'ignorance des faux guérisseurs et l'audace des charlatans. »¹⁰² Malheureusement tous les projets visant à limiter l'exercice de la médecine aux porteurs d'un diplôme délivré dans l'une des écoles de santé, ne purent aboutir. Une loi avait cependant ordonné l'ouverture d'examens publics dans les trois écoles de santé (Loi du 16 Fructidor an V= 2 septembre 1797) et organisé des jurys d'examens dans vingt grandes villes.

Pendant cette période, Fourcroy participait étroitement au renouveau de la médecine. Il était membre de la Société de santé fondée en germinal an IV (mars 1796) et de la Société médicale d'émulation créée en messidor an IV (juin 1796). A la séance inaugurale de cette dernière, Fourcroy côtoyait Alibert, Bichat, Bretonneau, Cabanis, Desgenettes, Dupuytren, Larrey et Pinel.

Après le coup d'Etat du 18 Brumaire, Fourcroy, on l'a vu, s'occupa essentiellement de l'Instruction Publique qu'il dirigea à partir de septembre 1802¹⁰³.

Dans son rapport de Germinal an X, Fourcroy reconnaissait que « trois écoles de médecine sont trop peu nombreuses pour l'étendue du territoire et pour la population actuelle de la France. » et proposait d'en créer trois nouvelles.

Cela fut acté dans la loi sur l'instruction publique de mai 1802 qui prévoyait la création de trois nouvelles écoles de médecine « dont une sera spécialement consacrée à l'étude et au traitement des maladies des troupes de terre et de mer. »¹⁰⁴.

A son poste, soutenu par le ministre de l'Intérieur Chaptal, Fourcroy ne pouvait manquer de s'occuper à nouveau de l'exercice de la médecine.

En ventôse an XI, il dressa un tableau alarmant de la situation :

*« Depuis le décret du 18 août 1792, qui a supprimé les Universités, les Facultés et les Corporations savantes, il n'y a plus de réceptions régulières de médecins ni de chirurgiens. L'anarchie la plus complète a pris la place de l'ancienne organisation. Ceux qui ont appris leur art se trouvent confondus avec ceux qui n'en ont pas la moindre notion. Presque partout on accorde des patentes également aux uns et aux autres. La vie des citoyens est entre les mains d'hommes avides autant qu'ignorants. L'empirisme le plus dangereux, le charlatanisme le plus déhonté, abusent partout de la crédulité et de la bonne foi. Aucune preuve de savoir et d'habileté n'est exigée. Ceux qui étudient depuis sept ans et demi dans les trois écoles de médecine instaurées par la loi du 14 frimaire An III, peuvent à peine faire constater les connaissances qu'ils ont acquises, et se distinguer des prétendus guérisseurs qu'on voit de toutes parts. Les campagnes et les villes sont également infectées de charlatans qui distribuent les poisons et la mort avec une audace que les anciennes lois ne peuvent réprimer. »*¹⁰⁵

Le 26 février 1803 (7 Ventôse an XI) Fourcroy présenta un projet de loi sur l'exercice de la médecine. La loi fut votée peu après, le 19 Ventôse An XI (10 mars 1803)¹⁰⁶, spécifiant dans son premier titre que :

*« A compter du 1^{er} Vendémiaire An XII, nul ne pourra embrasser la profession de médecin ou d'officier de santé, sans avoir été examiné et reçu comme il est prescrit dans la présente loi. »*¹⁰⁷

Quiconque se mettrait désormais en contravention avec cette loi serait condamné à une amende qui pourrait être doublée en cas de récidive, voire à un emprisonnement.

Ne suivant pas l'opinion de Cabanis qui préférait que les campagnes manquent de médecins plutôt que d'en recevoir de funestes, cette loi prévoyait de diviser ceux qui se livrent à l'exercice de l'art de guérir en deux grandes classes :

1. Celle des docteurs qui ont approfondi la science et qui ont été reçus aux examens prévus au terme des études médicales.
2. Celle des officiers de santé qui, *« plus exercés à la pratique que savans et profonds dans la théorie »* seront *« destinés à traiter les maladies légères, à remédier aux accidents primitifs, aux simples indispositions »*.¹⁰⁸

Ils recevront leur titre de jurys formés dans chaque département et ne pourront exercer que dans celui où ils ont été reçus.

Cet aspect de la loi répondait au besoin de légiférer dans l'urgence de la lutte contre les charlatans. Fourcroy, comme d'autres, préféra cette solution à celle qui prévoyait la multiplication des écoles de médecine qui, selon lui, risquait de nuire à la qualité de l'enseignement. Il fit preuve de pragmatisme sachant

que la république n'avait pas les moyens de former un nombre suffisant de praticiens :

« Il seroit sans doute à désirer que tous les individus consacrés au soin des malades pussent être également, aussi profondément instruits, que tous acquiescent (sic) le degré de connaissances qui sera exigé des docteurs en médecine et en chirurgie. Ce vœu, qui n'a pas besoin d'être exprimé pour être senti, ne peut malheureusement avoir son accomplissement. L'expérience de tous les peuples éclairés et de tous les temps prouve qu'il a toujours existé deux genres d'hommes destinés au soulagement des malades : que ne peut-on se dissimuler qu'il en existe et qu'il en a toujours existé plusieurs autres genres, dont la sévérité des lois n'a jamais pu complètement détruire le brigandage. L'histoire de l'art comme celle des hommes, prouve que la nature des choses et l'ordre des sociétés civilisées exigent impérieusement cette distinction. On doit compter quinze mille individus occupés de l'art de guérir dans la République : six écoles de médecine placées à de grandes distances les unes des autres ne pourroient pas suffire à leur instruction et à leur examen ; et si l'on croit répondre à cette objection en proposant de multiplier les écoles, l'expérience vient encore prouver qu'au lieu de remédier au mal, elles en produisent un autre plus grand, celui de multiplier le nombre des demi-savans, et de donner aux examens des formes si relâchées, qu'ils se réduisent à une vaine et ridicule cérémonie. »¹⁰⁹

Ce texte ne se limitait pas à l'exercice de la médecine. Après le règlement du ministre Chaptal adopté en Messidor An X (juin 1802), la loi de Ventôse An XI, organisait également l'enseignement des sages femmes par la mise en place dans l'hospice le plus fréquenté de chaque département d'un cours annuel et gratuit d'accouchement théorique et pratique.

Peu de temps après, le 21 Germinal An XI (11 avril 1803), fut votée la loi sur l'organisation et la police de la pharmacie dont Fourcroy venait de présenter les motifs¹¹⁰.

Cette loi prévoyait la création de six écoles de pharmacie, organisait l'enseignement et les modalités de réception des pharmaciens et réglementait la profession¹¹¹.

La part prise par Fourcroy dans l'établissement des fondations de la médecine moderne suffirait à elle seule à célébrer sa mémoire. Mais ce serait oublier l'œuvre scientifique de Fourcroy. Car médecin et chimiste, ce savant sut entrevoir, à l'aube du XIXe siècle, la nécessité pour la médecine et la pharmacie de tirer parti des avancées récentes de la science chimique. Il avait compris qu'à côté de la pratique clinique, la pratique de laboratoire devait former le deuxième pilier de la médecine moderne.

De la révolution chimique à la révolution médicale :

La chimie biologique, qu'il était alors convenu d'appeler la chimie animale, fut pour Fourcroy le point de rencontre entre sa formation médicale et sa passion pour la chimie.

Dès le début de sa carrière il y attacha une importance particulière, persuadé que son étude était indispensable au progrès de la médecine dans son ensemble, et à celui de la thérapeutique en particulier.

En 1782, il donnait dans son laboratoire un cours de matière médicale¹¹² dans lequel il se proposait « *de réunir les connaissances d'Histoire naturelle de Chimie, de Pharmacie & de Pratique les plus nécessaires aux jeunes gens qui se livrent à l'étude de la Médecine, de la Chirurgie ou de la Pharmacie* »¹¹³.

Dans son premier ouvrage publié en 1782, il réaffirmait son intérêt pour cette chimie animale: « *quant à l'examen des parties fluides, molles et solides de ces corps organisés, je m'y suis plus étendu, parce que c'est la partie la plus neuve, la moins connue en général des physiologistes et des médecins, et celle cependant qui est la plus capable de favoriser les progrès de la médecine* »¹¹⁴.

En 1785, il publia un traité de thérapeutique condamnant ces docteurs qui prescrivaient sans discrimination un grand nombre de médicaments dans l'espoir que l'un d'entre eux agirait.

Il fallait en finir avec ce « chaos » et ces « formules multipliées » :

« *le seul moyen de rétablir la Médecine dans son ancienne splendeur, le seul d'en reculer les limites, c'est de se débarrasser de la foule des médicaments inertes & incertains qui l'accablent, c'est de simplifier les formules, c'est de n'employer que très-peu de drogues à la fois, c'est de choisir enfin celles qui ont les vertus les plus reconnues, & de sçavoir sur chacune d'elles, tout ce qu'il est nécessaire de connoître, pour l'employer avec succès. Mais cette étude est la plus difficile de toutes celles qui sont nécessaires au Médecin. Pour la rendre complète, il faut acquérir des connoissances étendues sur l'histoire naturelle, sur les propriétés chimiques, & sur les vertus médicinales des différentes substances que l'on peut employer en Médecine.* »¹¹⁵

Dans cet ouvrage, Fourcroy insiste sur la nécessité qu'a le médecin de « perfectionner les connaissances chimiques des médicaments » et l'importance qu'il doit accorder aux travaux sur les matières végétales et animales pour perfectionner la thérapeutique¹¹⁶.

Fourcroy n'a jamais manqué de s'intéresser à la thérapeutique et aux apports que la chimie nouvelle pouvait et devait lui apporter.

En 1791, il présenta ses analyses du quinquina de Saint Domingue. Il conclut ses travaux par une ces phrases visionnaires :

*« Ces expériences faites avec soin, (...), donneront certainement des lumières sur un des médicaments les plus précieux que la médecine possède. Elles jeteront peut être aussi quelque jour sur une découverte dont nos recherches nous ont fait entrevoir la possibilité ; celle d'une substance anti-périodique, fébrifuge, qui, une fois connue, pourroit être trouvée et extraite dans d'autres végétaux. Nous faisons des vœux pour que de pareils travaux soient entrepris sur les grands médicaments que l'art possède, et dont il tireroit sans doute un parti bien avantageux encore, si leurs principes étoient mieux connus. »*¹¹⁷

Il appartiendra à Pelletier et Caventou, en 1820, d'extraire la quinine à partir du quinquina, exauçant ainsi le vœu de Fourcroy.¹¹⁸

Au sein de la Société Royale de Médecine, Fourcroy fut amené à multiplier les analyses de diverses productions pathologiques.

A partir de 1785, il collabora en particulier avec un amateur de médecine et de chimie, François Paul Lyon Poulletier de la Salle (1719-1788) à qui l'on doit la découverte du cholestérol.¹¹⁹ De ces travaux et de ceux qu'il poursuivit par la suite avec Vauquelin, furent issus d'importants résultats en chimie biologique, en particulier dans le domaine de la chimie urinaire et biliaire.¹²⁰

Il n'est pas le lieu ici de citer tous les travaux que Fourcroy fit avec Vauquelin dans le domaine biochimique en véritables pionniers : *« dans une discipline qui n'existait pas encore, la chimie biologique. Leurs contributions sont d'autant plus méritoires qu'elles ont été réalisées à une époque où les techniques de séparation étaient particulièrement rudimentaires, pour ne pas dire inexistantes, et où les lois régissant les combinaisons chimiques n'avaient pas encore été élucidées. »*¹²¹

Profondément convaincu que l'analyse chimique des liquides et tissus biologiques était indispensable à l'évolution de la médecine, Fourcroy insistait sur la nécessité qu'il y avait à transporter les progrès de la chimie au lit du malade :

*« Les changemens qu'éprouvent les humeurs animales par l'effet des maladies sont tellement du ressort de la chimie, qu'il est impossible d'y rien comprendre sans emprunter les lumières de cette science ; nous ne sommes plus à cette époque fâcheuse pour la liaison de ces deux sciences où les erreurs que la chimie a fait naître en médecine, rendoient leur association dangereuse. Les travaux & les découvertes de Rouelle le jeune, de Schéele ; de Bergman & de M. Berthollet, ont déjà répandu assez de jour sur l'économie animale pour faire espérer l'influence la plus heureuse de la chimie dans l'art de guérir. Un des moyens d'accélérer les progrès de cette influence, est de ne pas perdre l'occasion de faire auprès des malades les observations relatives à la nature & à l'altération de leurs humeurs, & de rapporter à la chimie les phénomènes qu'elles présentent. »*¹²²

La Révolution n'eut pas raison de ses premières idées. Au contraire il se servit des événements et de sa position pour développer ce qui lui tenait à cœur.

En 1791, il créa un journal dont le titre exprime à lui seul toute l'ambition : *La médecine éclairée par les sciences physiques ou Journal des découvertes relatives aux différentes parties de l'art de guérir*, dans lequel il rédigea de nombreux articles relatifs à l'analyse de liquides biologiques (sang, urine, lait), de productions pathologiques (calculs) ou du gras de cadavre.¹²³

Malheureusement Fourcroy ne put poursuivre bien longtemps ce projet, seuls quatre volumes parurent.

En 1792, dans l'article consacré à l'analyse des matières animales de l'Encyclopédie Méthodique, Fourcroy réaffirme ses convictions selon lesquelles les progrès récents de la chimie moderne appliqués au vivant vont inéluctablement profiter à la médecine. Il appelle de ses vœux une nouvelle approche des bases de l'art de guérir et un nouveau rôle donné à l'hôpital :

« Il n'est pas nécessaire sans doute d'insister longtemps sur les avantages que promet cette marche nouvelle de l'analyse animale, lorsqu'elle prendra pour sujet de ses travaux les matières altérées, changées, modifiées ou entièrement formées par les effets des maladies. Il n'est pas permis de douter qu'il en sortira tout-à-coup de grandes vérités, qui conduiront non seulement à connoître la nature des maladies, les changements, les conversions qu'elles éprouvent si souvent, mais même les véritables moyens de les traiter.

*[...] Ce sera dans des hôpitaux peu nombreux en malades, mais où l'on rassemblera un certain nombre de sujets affectés de la même maladie pour en bien observer tous les phénomènes et les symptômes, pour en saisir les nuances et les différences, et qui seront destinés au perfectionnement de l'art de guérir, qu'il faudra multiplier les travaux en ce genre, et que l'on pourra reconnoître une foule de phénomènes chimiques dont on a encore nulle idée exacte. »*¹²⁴

En 1794, l'établissement de l'Ecole de Santé de Paris fut enfin pour lui l'occasion *« d'organiser un grand enseignement complet des différentes branches de l'art de guérir dans le centre de la République »*.

Et il insistait sur la *« chimie appliquée à la physique des animaux, qui promet à l'homme de l'éclairer sur sa nature, de le secourir dans ses maux, de détruire le danger des maladies les plus graves qui menacent son existence, de rendre nulle l'action délétère et contagieuse de quelques autres,... »*¹²⁵

En 1796, dans le dictionnaire de chimie de l'Encyclopédie Méthodique, Fourcroy milita pour développer des laboratoires d'analyse chimique au sein des hôpitaux¹²⁶, annonçant nos modernes laboratoires de biochimie:

« Ces sujets de travaux sont immenses et c'est pour les exécuter qu'il seroit si important d'établir dans les hôpitaux une salle et un laboratoire à portée,

*uniquement destinés à les suivre avec tout le soin et tout le détail qu'ils exigent. Il y a 15 ans que je demande un pareil établissement et l'on n'a rien fait encore en administration pour remplir des vues aussi utiles comme aussi pressantes. Cela vient sans doute de l'indifférence avec laquelle la plupart des médecins voient encore les progrès de la chimie et de son application à l'art de guérir ; il est cependant impossible que cette indifférence subsiste encore long-tems, et la génération qui s'élève pour cet art obtiendra sans doute ce que celle qui l'a précédée n'aura pas cru devoir même solliciter, parce qu'elle n'en sentoit pas encore toute l'importance ».*¹²⁷

Ce vœu, il le reformula plus tard, dans son Système des Connaissances Chimiques :

« A peine un vingtième des chimistes que l'Europe possède tournent-ils leurs vues sur cet objet. Que sera-ce lorsque devenues plus répandues, plus familières, lorsque précédées de tout l'intérêt qu'elles doivent inspirer, ces grandes recherches seront multipliées ; lorsque des hôpitaux destinés à cette utile investigation auront pris l'activité que leur importance réclame ; lorsque les médecins ne négligeront plus aucune occasion d'analyser les matières morbifiques, etc.

*C'est alors que toutes les parties jusque là incohérentes des nouvelles découvertes sur la chimie animale se rapprocheront et se lieront par des rapports qu'il n'est encore permis que d'entrevoir et de soupçonner ; c'est alors que s'élèvera peu à peu un monument dont nous ne faisons encore que recueillir les premiers matériaux »*¹²⁸.

Fourcroy était persuadé que la révolution de la chimie allait ébranler les « anciennes bases des théories physiques » et qu'elle allait inévitablement aboutir à une « grande révolution médicale ». Rien ne pouvait plus arrêter « la marche des idées nouvelles ».

*« Je sens fortement, je suis bien convaincu que les efforts de la chimie changeront quelque jour la face de la médecine, qu'ils y produiront une révolution heureuse (...) ».*¹²⁹

Malgré la force de ses convictions et de ses espérances, Fourcroy n'en demeurait pas moins lucide et affirmait aussitôt « *Mais cette époque n'est pas venue et trop de lacunes restent encore pour admettre ces changements.* »¹³⁰

Mais surtout, Fourcroy ne voulait pas faire de cette application de la chimie à l'art de guérir, un système médical, une doctrine pathologique fondée sur les connaissances chimiques modernes.

Il sentait bien, comme il l'a écrit, que ces « *connaissances changeraient nécessairement les fondemens de la médecine; que lorsqu'on connoîtroit mieux les fonctions animales, on seroit bien près de connoître les causes et les effets de leurs dérangemens.* »¹³¹

Fourcroy se gardait de tous les excès de généralisation et ne tenta pas de tirer de ses travaux un système explicatif des phénomènes physiologiques et pathologiques basé uniquement sur la chimie.

Certains lui reconnurent cette qualité :

*« Fourcroy, ..., est de tous les chimistes celui qui s'occupa avec le plus de constance et de succès de ses [la chimie] applications à la physiologie. Toutefois, il se garda avec d'autant plus de soin de hasarder un système chimique complet, qu'ayant des connaissances approfondies de l'économie animale, il sentait tout le danger et l'inconvenance d'une pareille entreprise. »*¹³²

Il était cependant convaincu de la nécessité d'introduire la chimie en physiologie et en pathologie pour faire progresser la médecine. Seules les expériences de la chimie moderne, soulignait-il, *« pourroient faire ce que l'anatomie la plus exacte, l'observation la plus longue ne promettoient jamais d'atteindre »*.

Elles seules seraient en effet capables de soulever le voile qui cache la véritable nature des maladies aux yeux du médecin.

Mais, il insistait *« sur la grande distance qui sépare ces premières données, quelque belles qu'elles soient, quelque espoir qu'elles permettent de concevoir, et une doctrine médicale toute entière »*.

Craignant autant les *« imprudens novateurs, que les fatigans louangeurs des choses usées »*, il établissait clairement sa position :

*« Je désire une révolution sans doute de la théorie de la médecine ; je l'appelle par mes vœux ; je l'annonce depuis 15 ans dans mes leçons ; je la proclame, en quelque sorte, dans tous mes ouvrages ; j'en aiderai, de tous mes pouvoirs, de toutes mes facultés, la naissance ; mais je veux une révolution sage, lente réfléchie ; je ne brûle point les livres anciens avec Paracelse, je ne brise point les vases pharmaceutiques, je ne proscriis point d'un seul mot toute la matière médicale, je conserve tout ce qui existe, je ne sacrifie point toutes les connaissances acquises à un vain appareil de quelques applications nouvelles, à une doctrine bâtie encore sur le sable. Il seroit fou de rejeter ce qu'on possède, d'éteindre tout-à-coup le flambeau d'une longue expérience, de renoncer à l'empirisme raisonné qui dirige la pratique de la médecine pour embrasser un fantôme" »*¹³³

Sa crainte était qu'un abus de la chimie dans les théories médicales puisse faire rejeter cette science fondamentale si nécessaire aux progrès de l'art de guérir :

« J'ai peur que, si quelques chimistes continuent de se presser autant, les médecins n'aient bientôt raison de crier contre cet empiétement de la chimie. Si on brusque trop les applications, si on en force la mesure, si on entasse les suppositions arbitraires, il arrivera peut être qu'on la rejettera encore une fois

*de l'art de guérir, (...). Trop d'empressement à cet égard peut également nuire à la chimie et à la médecine, et arrêter les progrès que la première peut et doit faire faire à la seconde. »*¹³⁴

Ainsi, Fourcroy se rapprochait-il de Bichat qui, en 1797, dans son discours préliminaire à la publication des mémoires de la nouvelle société médicale d'émulation, précisait les principes qui dirigeaient la nouvelle génération de médecins :

« Ainsi les sciences simplement appelées sciences accessoires, n'ont plus cette acceptation impropre dans notre langage ; elles sont pour nous des sciences essentielles, parce que la Médecine en est tout ensemble le résultat et le complément. Cependant, en les étudiant toutes, nous tâchons de nous soustraire à de funestes excès ; nous savons que la chimie a fait des paracelses ; nous nous souvenons que la physique a fait les mécaniciens ; nous n'avons pas oublié combien les physiologistes ont forgé de romans ; et si nous avons quelque idée juste de ce qu'on appelle sagesse en Médecine, nous profitons des fautes des autres en marchant invariablement sur la ligne de l'expérience et de l'observation. »

Dans ce même discours, Bichat, qui dressait la liste des principales découvertes réalisées en médecine depuis Hippocrate, n'oublia pas son illustre aîné : *« Et que peut-on comparer à la belle analyse du règne animal par Fourcroy ? »*¹³⁵

La voie ouverte par Fourcroy et l'influence fondamentale que devait avoir la chimie dans les progrès de la médecine moderne, furent cependant éclipsées par les travaux des physiologistes qui dominèrent la première moitié du XIX^e siècle. Fourcroy, malgré ses précautions, parut, aux yeux de certains s'être fourvoyé en accordant une place excessive aux apports des sciences chimiques dans la marche en avant de la médecine :

*« Fourcroy, fondateur et législateur de l'Ecole de médecine, y fit entrer dans une proportion peut être un peu trop forte, et l'étude de plusieurs parties des sciences naturelles, et la coopération des savans qui n'étoient pas médecins. Il eut toutefois assez peu de part à la nouvelle impulsion et à la nouvelle direction des sciences médicales, [...] : son esprit plus vif que profond, et l'activité de son imagination, le portant sans cesse à vouloir appliquer la chimie, qu'il connoissoit bien, à la pathologie et à la physiologie qui lui étoient presque étrangères. C'est ainsi qu'il se trouva éloigné de la disposition dans laquelle les esprits s'étoient placés, relativement à l'influence de la physique animale, et que toute son influence, tout son crédit, ne purent jamais arrêter un instant. »*¹³⁶

On retrouve cette même suspicion à l'égard de l'influence de la chimie dans le passage suivant extrait d'un article de Pinel et Bricheteau :

« *Peu s'en est fallu que les grands progrès faits dans les sciences physiques, et leur heureuse influence sur la médecine, ne tournassent à son détriment. Quelques esprits exaltés, et flattés par les agréables illusions d'un perfectionnement idéal, crurent un moment que les procédés de la physique allaient guérir la plupart des maladies, et que la science de Lavoisier devait bientôt soumettre notre art à des règles invariables. On croira avec peine qu'un des hommes les plus distingués de cette époque (Fourcroy), se soit écrié dans un moment d'enthousiasme, que les efforts de la chimie changeraient quelque jour la face de la médecine, qu'ils y produiraient une révolution heureuse comme dans toutes les branches de la physique. Fort heureusement, les esprits du temps n'étaient pas disposés à concevoir d'aussi vaines espérances ; et cette opinion n'eut guère pour partisans que quelques jeunes auteurs qui désiraient se concilier l'appui et la bienveillance du célèbre chimiste, placé alors au fait des honneurs.* »¹³⁷

Et ces auteurs d'opposer Fourcroy à Chaptal pour qui, tout ce qui touche à la vitalité, aux fonctions vitales, ne saurait être expliqué ni éclairé par la seule chimie. Les vitalistes avaient tendance à taxer Fourcroy de « iatrochimisme » alors que celui-ci, on l'a vu, avait régulièrement mis en garde contre un retour à ces errements du passé.¹³⁸

Fourcroy avait eu la certitude et l'intuition précoce que la chimie pouvait profondément faire évoluer la médecine. Si certaines de ses hypothèses scientifiques avaient pu être expérimentées avec le soin et le temps nécessaires, peut-être eurent-elles contribué à faire gagner un temps précieux à quelques grandes avancées médicales, comme peut le laisser supposer la lecture de cet extrait : « *La même année 1790, j'annonçai, ..., d'après des expériences qui m'étaient propres que l'acide muriatique oxigéné [=Chlore] détruisoit les miasmes putrides, qu'il pouvoit être employé comme désinfectant, qu'il pouvoit dénaturer les virus, et que, considéré sous ce point de vue, il rendroit quelques jours de grands services à l'humanité. (...) je fis même voir qu'il pourroit servir à détruire les virus animaux, introduits par les plaies, ...* »¹³⁹

L'œuvre et la pensée médicales de Fourcroy, obligatoirement limitées par son intense activité politique, semblent être arrivées trop tôt dans la mutation de la médecine. En parallèle de la médecine anatomo-clinique, l'art de guérir avait besoin de construire ses bases sur les progrès de la physiologie et de l'histologie. D'autres noms et d'autres travaux vinrent éclipser les travaux de Fourcroy.

Avec une connaissance intime de la chimie animale, ce précurseur voyait néanmoins l'avenir avec une grande clarté. Il pressentait qu'un long chemin restait encore à parcourir, mais il ne se trompait pas sur la destination à

atteindre. La chimie ne devait pas simplement s'allier à la médecine, elle devait s'y intégrer, en devenir une partie constituante. Cette évolution était inéluctable. L'avenir a donné raison à Fourcroy mais il a fallu pour cela que la chimie consolide elle-même ses bases, qu'elle mûrisse progressivement tout au long du XIX^{ème} siècle.

La révolution pressentie par Fourcroy ne s'est réellement réalisée qu'au XX^e siècle et nous pouvons mesurer aujourd'hui, nous qui évoluons dans ce monument rêvé il y a près de deux cent ans, combien ce grand savant, dont nous venons de retracer la vie et un aspect de son œuvre, était perspicace.

Le grand mérite de Fourcroy, à nos yeux, est d'avoir semé, au sein de cette nouvelle médecine, le germe indispensable de la connaissance chimique. Nous en contemplons aujourd'hui le fruit et nous lui en rendons hommage.

Fourcroy, qui se croyait disgracié par Napoléon, s'éteignit subitement dans la matinée du samedi 16 décembre 1809, le jour de la fête de sa sœur Mme Lebailly, d'une « attaque d'apoplexie ».

Les obsèques du comte de Fourcroy eurent lieu le 20 décembre à l'église Saint Médard. « *Plusieurs Ministres d'Etat, de maîtres des Requêtes, d'auditeurs, l'Etat-Major de la place de Paris, plusieurs membres du Corps-Législatif et des diverses Cours de justice ; une députation de l'Université Impériale ; des députations de l'Institut de France ; du Muséum d'histoire naturelle ; les professeurs de la Faculté de Médecine, de l'Ecole de Pharmacie, de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole des Mines, de diverses autres Ecoles spéciales, des Lycées, un concours nombreux de savans, de gens-de-lettres et d'artisans attachés à la mémoire de M. de Fourcroy par le souvenir de ses utiles travaux, et le plus grand nombre par le sentiment d'une reconnaissance due à des services personnels, ont accompagné le convoi qu'escortaient des détachements de troupes de ligne, l'Ecole Polytechnique sous les armes, et la foule des élèves de l'Ecole de Médecine.* »¹⁴⁰

Sur sa tombe, plusieurs discours furent prononcés par :

- Le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, ministre d'Etat, au nom du Conseil d'Etat
- M. Desfontaines, au nom du Muséum d'histoire naturelle,
- M. Prony, en tant que vice-Président de la première classe de l'Institut,
- M. Thouret, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris¹⁴¹

Les professeurs de la faculté de médecine se rendirent en grand costume aux obsèques de Fourcroy et le lendemain, ils décidaient d'élever, à leurs frais, un monument à la mémoire de leur illustre collègue : un buste en marbre statuaire. En janvier 1812, au cimetière du Père la Chaise, sur le tombeau de Fourcroy, fut élevé un monument funéraire avec son buste en marbre blanc, toujours visible.

Nous terminerons en citant un passage de l'éloge de Fourcroy prononcé par J.J. Leroux à la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris le 14 novembre 1810 :

« Si l'on demande un jour par quelles mains, à une époque où la barbarie menaçait de couvrir la France de ses ténèbres, fut conservé le dépôt des sciences, qui conçut la première idée des Ecoles Normales, par qui le Muséum d'Histoire Naturelle fut préservé de la ruine, par qui furent créés l'Ecole Polytechnique, l'Ecole des Mines, les Lycées ; enfin qui eut le plus de part à l'établissement des Ecoles spéciales, particulièrement des Ecoles de Médecine ? dans les Académies, dans les hôpitaux, dans les armées, sur tous les points de l'Empire, des milliers de voix répondront et nommeront Fourcroy. »

A l'occasion du bicentenaire de la mort de Fourcroy, on ne peut que constater le faible nombre de voix qui s'élèvent. Puisse ce modeste travail contribuer à réhabiliter et à célébrer la mémoire de ce grand chimiste qui était avant tout médecin.

Conscient de l'insuffisance du travail présenté ici, nous ne pouvons que souligner l'importance mésestimée de l'œuvre de Fourcroy sur l'évolution des arts de guérir et inciter les historiens des sciences à se pencher sur l'impressionnante activité scientifique et politique de ce grand réformateur doué d'une force de travail prodigieuse et d'une culture scientifique encyclopédique.

Novembre-décembre 2009

¹ Fourcroy appartenait à la loge des Neuf sœurs de l'Orient de Paris comme ses confrères Guillotin et Cabanis.

² Il occupa cette fonction de septembre 1802 à mars 1808. Pierre-Louis Roederer (1754-1835) fut avant lui directeur de l'Instruction publique de mars à septembre 1802.

³ Bernard J. (s.d.) ; *L'acte de naissance de la médecine moderne*; Les empêcheurs de penser en rond ; Paris ; 1995.

⁴ La pire, qui a assombri ses dernières années et à jamais sa mémoire, est celle répandue par vengeance par un certain Dr J.F. Sacombe, selon laquelle Fourcroy ne fut pas étranger à l'exécution de Lavoisier.

⁵ Grimau Edouard ; *LAVOISIER 1743-1794. D'après sa correspondance, ses manuscrits, ses papiers de famille et d'autres documents inédits*. Paris ; Félix Alcan ; 1888.

⁶ Thénard Paul ; *Un grand français. Le chimiste THENARD (1777-1857)* avec introduction et notes de G. Bouchard ; Imprimerie Jobard ; Dijon ; 1950. Voir en particulier l'introduction par G. Bouchard, p.18 à 22.

⁷ Kersaint G. ; *Lavoisier, Fourcroy et le scrutin épuratoire du lycée de la rue de Valois* ; Bulletin de la Société Chimique de France ; 1958 ; P.259-260.

Kersaint G. ; *Fourcroy a-t-il fait des démarches pour sauver Lavoisier ?* ; Revue générale des Sciences pures et appliquées, TomeLXV ; 1958 ; p.27-31.

⁸ Smeaton W.A. ; *Fourcroy Chemist and Revolutionary 1755-1809* ; W. Heffer & Sons Ltd ; Cambridge, England ; 1962.

⁹ Leroux J.J. ; *Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, le 14 novembre 1810, pour la rentrée des écoles et discours, ...* Paris ; Didot jeune ; 1810 ; p. 4-9.

Palisot De Beauvois ; *Eloge historique de M. Fourcroy* ; s.d.

Pariset ; Notice sur M. le Comte Fourcroy ; *Mercure de France* ; Tome 40 ; Paris ; 1810 ; p. 329-338.

Cuvier G. ; Eloge historique d'A.F. De Fourcroy (lu le 7 janvier 1811 à l'Institut). In G. Cuvier ; *Eloges historiques* ; Paris ; Ducrocq (s.d.) ; p. 101-138. On peut également lire une notice biographique de Fourcroy par Cuvier in : *Biographie universelle ancienne et moderne*, Tome XVe ; Paris ; Michaud ; 1816 ; p. 367-371.

¹⁰ Kersaint G. ; *Antoine François de Fourcroy (1755-1809) sa vie et son œuvre* ; Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle-Série D. Sciences physico-chimiques ; Tome 2 ; 1966.

Cet ouvrage est résumé dans : Kersaint G. ; *Antoine François de Fourcroy (1755-1809) sa vie et son œuvre* ; *Revue d'Histoire de la Pharmacie* ; Tome 18 ; n° 195 ; 1967 ; p. 589-596.

G. Kersaint, sous-directeur à la chaire de chimie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, avait déjà donné, le 6 avril 1963, une conférence au Palais de la Découverte ayant pour thème la vie et l'œuvre de Fourcroy. *Les conférences du Palais de la Découverte. Série D. Histoire des Sciences* ; 1963 ; n°89.

¹¹ Voir par exemple le chapitre consacré à Fourcroy : « *Une équivoque : Fourcroy* » in : Barthélémy G. ; *Les savants sous la Révolution* ; Cénomane ; 1988 ; p. 213-228. ou encore l'article de B. Eymard-Duvernay : De l'échafaud au piédestal. In : Lavoisier ; *Les Cahiers de Science et Vie* ; Hors série N°14 ; avril 1993 ; p. 64-73.

¹² Cette place, il semblait l'occuper en 1817 lorsqu'on publia une série de douze portraits des plus célèbres médecins et naturalistes tant anciens que modernes, destinés à servir de modèle aux étudiants. En effet, parmi les modernes, seuls furent choisis : Ambroise Paré, Linné, Haller, Desault, Bichat et Fourcroy. *Annales cliniques publiées au nom de la Société de Médecine Pratique de Montpellier* ; 1817 ; Tome 44 ; p. 406.

¹³ Dumesnil R. ; *Histoire illustrée de la médecine* ; Plon ; Paris ; 1935.

Les médecins célèbres ; Mazenod ; Genève ; 1947.

Riverain J. ; *Dictionnaire des médecins célèbres* ; Larousse ; Paris ; 1969.

¹⁴ Si Daremberg ne lui accorde que quelques lignes, elles sont plutôt élogieuses : « Si Fourcroy, à qui l'on doit le plan de réorganisation de l'Université, n'est pas venu le premier, du moins il a noblement marché sur les traces de Lavoisier, et il l'égale dans un autre ordre de recherches. C'est lui qui, du premier coup, a porté aussi loin qu'on le pouvait alors l'analyse des principes immédiats des corps organisés : la fibrine, la gélatine, l'albumine, le chyle, le lait, la bile ; c'est lui aussi qui a décomposé les diverses espèces de calculs biliaires, salivaires, urinaires, et qui a montré par la théorie, soutenue de nombreuses expériences, que quelques uns de ces calculs, surtout les urinaires, peuvent être dissous par l'emploi de certains médicaments administrés à l'intérieur. » Daremberg C. ; *Histoire des sciences médicales*, tome second ; Paris ; Baillièrre ; 1870 ; p. 1018-1019.

¹⁵ Halioua B. ; *Histoire de la médecine* ; Masson ; Paris ; 2^e édition 2004 ; p. 180.

Dachez R. ; *Histoire de la médecine de l'Antiquité au XXe siècle* ; Paris ; Tallandier ; 2008 ; p. 527.

Fourcroy n'est pas cité dans : Gonzalès J. ; *Initiation à l'histoire de la médecine et des idées médicales* ; Heures de France ; Paris ; 1997 et 2005 pour la 2^e édition.

¹⁶ Foucault M. ; *Naissance de la clinique* ; PUF ; 1963. Voir en particulier p. 69-72.

Léonard J. ; *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs* ; Aubier Montaigne ; Paris ; 1981.

Ackernecht E.H. ; *La médecine hospitalière à Paris (1794-1848)* ; Payot ; Paris ; 1986.

Sournia J.C. ; *La médecine révolutionnaire (1789-1799)* ; Payot ; Paris ; 1989.

Lemaire J.F. ; *La médecine napoléonienne* ; Nouveau monde éditions ; 2003.

Sur la période révolutionnaire, on lira également avec intérêt : Dhombres N. et J. ; *Naissance d'un pouvoir : Sciences et savants en France : 1793-1824* ; Paris ; Payot ; 1989.

¹⁷ Sartori E. ; *L'Empire des Sciences. Napoléon et ses savants* ; Ellipses ; Paris ; 2003.

¹⁸ Richet G. ; La traduction des Maladies des Artisans de B. Ramazzini, clé de la formation clinique du décret de Fourcroy en 1794 ; *Histoire des Sciences Médicales* ; Tome 39 ; n°2 ; 2005 ; p. 203-212.

¹⁹ Richet G. ; *Fourcroy et son décret. Création de l'enseignement de la médecine moderne, clinique et biochimique*. In : Bernard J. (s.d.) ; *L'acte de naissance de la médecine moderne* ; Les empêcheurs de penser en rond ; Paris ; 1995.

²⁰ Bouvet M. ; Berthollet, Fourcroy, J.B. Dumas et Würtz étaient-ils pharmaciens ? ; *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, t. IX, n°50 ; 1947 ; p. 147-152.

Irissou L. ; Le meurtre de Marat et ses incidences sur la pharmacie ; *Revue d'histoire de la pharmacie* ; X ; 1950 ; p. 33-34.

Juilien P. ; Un chimiste, conventionnel et conseiller d'Etat, pharmacien d'adoption : A.F. de Fourcroy (1755-1809) ; *Bulletin de l'Ordre des Pharmaciens* ; 179 ; juin 1975 ; p. 871-887.

²¹ Il faut lire le discours prononcé par Fourcroy lors de son admission à la Société libre des Pharmaciens de Paris le 16 nivôse an 5 : « Sur l'union de la Chimie et de la Pharmacie » in : *Annales de Chimie* ; Puviose an Ve ; Janvier 1797 ; Tome 21 ; p. 294-333.

On se reportera également au chapitre intitulé : « Fourcroy and the Société libre des pharmaciens de Paris » in : Simon J. ; *Chemistry, Pharmacy and Revolution in France, 1777-1809* ; Ashgate ; 2005 ; p. 38-47.

²² The New Chemistry. Fourcroy, Pharmacy and Revolution. In: Simon J. ; *Chemistry, Pharmacy and Revolution in France, 1777-1809* ; Ashgate ; 2005 ; p. 93-128.

²³ Viel C.; Antoine-François de Fourcroy (1755-1809), promoteur de la loi de Germinal an XI; *Revue d'histoire de la pharmacie* ; t. LI ; n°139 ; 2003 ; p. 377-394.

²⁴ Queruel A. ; *Vauquelin et son temps (1763-1829)* ; L'Harmattan ; Paris ; 1994.

La statue de Vauquelin trône dans la cour d'honneur de la Faculté de Pharmacie de Paris, rue de l'observatoire et le portrait de Fourcroy en médaillon y figure sur la façade.

²⁵ Hoefler F. ; *La chimie enseignée par la biographie de ses fondateurs* ; Paris ; Hachette ; 1865.

²⁶ Berthelot M. ; *La révolution chimique. Lavoisier* ; Paris ; Félix Alcan ; 1890. Voir en particulier p. 204-205.

²⁷ Poirier J.P. ; *Lavoisier* ; Pygmalion ; Paris ; 1993.

Bensaude-Vincent B. ; *Lavoisier* ; Flammarion ; 1993.

²⁸ Langins Janis ; Fourcroy, historien de la révolution chimique. In *Lavoisier et la Révolution chimique* ; Palaiseau ; 1992 ; p. 13-33.

« Tout en contribuant plus qu'aucun autre, à fabriquer un mythe Lavoisier, Fourcroy produit cependant une histoire collective et nuancée de la révolution chimique. » Bensaude-Vincent B. ; *Lavoisier* ; Flammarion ; 1993 ; p. 360.

On lira également avec intérêt la notice biographique sur Fourcroy, tout à la fois complète et objective in : Brown E. ; *Des chimistes de A à Z* ; Ellipses ; 2002 ; p. 111-116.

²⁹ Pariset ; Eloge de M. Vauquelin ; *Mémoires de l'Académie Royale de Médecine* ; Tome 2^e ; 1833 ; p. 39-59.

La même idée est formulée un peu différemment par Bignon : « *Lavoisier, Fourcroy, Chaptal, c'est l'éclatante manifestation de la chimie française ouvrant une nouvelle carrière. Lavoisier crée, Fourcroy répand, Chaptal applique.* »

Lettres écrites d'Auvergne, en 1797, par Fourcroy à Mme de Wailly, sa parente et son amie. Rapport par M. Bignon ; Précis analytique de l'Académie de Rouen pour 1853-1854 ; Rouen ; 1854 ; p. 199-222.

Un autre témoignage de ce rôle apostolique de Fourcroy nous vient du chimiste Jean-Michel Raymond (1756-1837) : « *Fourcroy représentait celle [la doctrine] de Lavoisier ; il était alors le seul athlète pour défendre et propager les principes de la nouvelle chimie, mais ce redoutable champion, couvert du bouclier des expériences de Lavoisier et armé de la foudre de son éloquence et parfois de ses sarcasmes incisifs, combattait vaillamment sur la brèche, pulvérisant ses adversaires, et ralliait tous les élèves sous la bannière de la chimie pneumatique, dont il fut l'apôtre le plus zélé et le plus persuasif.* » Raymond J. ; *Souvenirs d'un oisif* ; Lyon ; 1836. Cité in : Kersaint G. ; *Antoine François de Fourcroy (1755-1809) sa vie et son œuvre* ; op. cit. ; p. 249-250.

³⁰ Sur le rôle prééminent de Lavoisier dans cette révolution et le rôle de ses collaborateurs, voici ce qu'en dit Fourcroy en 1797 : « Quoique muni de tous les moyens de succès, de toutes les ressources que le talent, le travail opiniâtre, la fortune & l'association d'un nombre choisi d'hommes distingués dans les sciences physiques & mathématiques, Lavoisier dut encore plus à son génie ; ses contemporains l'ont aidé sans le conduire ni le guider ; s'il les a quelquefois associés à ses travaux, s'il leur a constamment fournis ses résultats, s'il a recueilli leurs lumières pour jeter un plus grand éclat sur ses découvertes & pour les couvrir de leur autorité comme d'un égide, la postérité saura, par les faits qui viennent d'être exposés, que la gloire de cet illustre chimiste n'a rien à redouter d'une aussi heureuse association ; qu'il n'a presque rien emprunté de ses contemporains, & qu'après avoir conçu la nécessité & le plan de la grande révolution qu'il méritoit depuis plusieurs années, ses collègues n'ont été appelés par lui que pour en appuyer l'exécution qu'il a réellement commencée, poursuivie & achevée. »

Article Chimie de l'Encyclopédie Méthodique Chimie ; p. 427.

³¹ Kersaint G. ; *Antoine François de Fourcroy (1755-1809) sa vie et son œuvre* ; op. cit.

Smeaton W.A. ; *Fourcroy Chemist and Revolutionary 1755-1809* ; op. cit.

³² « *un Traité que j'ai conçu il y a dix ans, dont j'ai même commencé la rédaction, que des affaires multipliées m'ont empêché de continuer, et que j'espère reprendre au premier loisir qui me sera accordé.* » Article Gaz oxygène. In *Encyclopédie Méthodique Chimie et Métallurgie* par M. Fourcroy ; Paris ; an XIII, 1805 ; p. 446-448.

³³ Sur la création de la Société Royale de Médecine en 1776, voir : Foucault M. ; *Naissance de la Clinique* ; Paris ; PUF ; 1963 ; 3^e édition Quadrige ; 1993 ; p.26. Peter J.P. ; *Malades et maladies à la fin du XVIII^e siècle* in : Desaiève J.P. ; Goubert J.P. ; ... ; *Médecins, climat et épidémies à la fin du XVIII^e siècle* ; Paris ; Mouton ; La Haye ; 1972 ; p.137 et suivantes.

³⁴ En 1778, Fourcroy s'était présenté au concours institué grâce au legs du Dr Diest afin de permettre à un jeune médecin de se faire recevoir docteur gratuitement. Fourcroy qui aurait dû se voir attribuer le prix, se le vit refuser par la Faculté qui visait, à travers lui, toute la Société Royale.

Pariset ; Notice sur M. le Comte Fourcroy ; *Mercur de France* ; Tome 40 ; Paris ; 1810 ; p. 331.

³⁵ Le 18 novembre 1779, sous la présidence de Jean Colombier, il passa sa thèse de pathologie : « *De usu et abusu chemiae in medendo* » dans laquelle transparait déjà ses premières opinions relatives à l'importance de la chimie dans l'approche de la pathologie. KersaintG. ; op. cit. ; 1966 ; p. 240.

³⁶ Fourcroy ; Introduction à l'Essai sur les maladies des artisans ; p. LIV-LVII. In : « *Essai sur les maladies des artisans, traduit du latin de RAMAZZINI, avec des notes et des additions* : par M. de Fourcroy, Maître-ès-Arts en l'Université de Paris, & Etudiant en Médecine ». A Paris chez Moutard ; 1777. Présenté à la Société Royale le 12 novembre 1776.

Cette traduction a été rééditée : « Des maladies du travail de B. Ramazzini. Traduction de Fourcroy ». Nouvelle édition Alexiterre ; 1990.

A noter que dans cet ouvrage, Fourcroy évoque déjà les « expériences exactes et précieuses » de Lavoisier, demandant « un opérateur habile pour leur exécution et un génie vraiment chimique pour les conséquences qu'on peut en tirer ». Voir note p. 508-509

Sur ce travail voir également : Richet G. ; La traduction des Maladies des Artisans de B. Ramazzini, clé de la formation clinique du décret de Fourcroy en 1794 ; Histoire des Sciences Médicales ; Tome 39 ; n°2 ; 2005 ; p. 203-212.

³⁷ « *Il ne faut point oublier dans le tableau des hommes qui ont contribué à perfectionner la chimie végétale un professeur célèbre que j'ai eu le bonheur d'avoir pour maître, & qui a brillé quelques années dans la carrière enseignante avec un éclat trop promptement affaibli dans la mémoire des savans. Bucquet qui a donné trop de soins et de temps à la préparation de ses cours & à l'enseignement public, pour avoir fait un grand nombre de travaux & d'analyses suivies, a écrit sur le règne végétal un des ouvrages les plus clairs, les plus méthodiques & les plus riches en faits : il y a réuni tous les résultats connus de cette analyse, & il les a présentés avec une méthode & une clarté qu'on trouve dans très-peu de traités.* »

Fourcroy, Article Chimie de l'Encyclopédie Méthodique Chimie ; p. 339.

³⁸ Smeaton W.A. ; Lavoisier's membership of the Société Royale de Médecine ; Annals of Science ; 12 ; 1956 ; p. 228-244.

Voici ce que Fourcroy dit à ce sujet en évoquant l'œuvre de Bucquet : « *Du moins, dans les cours qu'il a faits avec tant de gloire, il a été depuis 1774 jusqu'en août 1779, qu'il a cessé de professer, à cause de la maladie qui l'a enlevé aux sciences au commencement de 1780, un des plus zélés, des plus ardents, & des plus éloquens promoteurs de la doctrine pneumatique, qui commençoit à se former en France, comme on le verra bientôt.* »

Fourcroy, article Chimie de l'Encyclopédie Méthodique Chimie ; op. cit. ; p. 385.

³⁹ Fourcroy lut son premier mémoire à l'Académie des Sciences en décembre 1777 : Sur la différence des précipités martiaux obtenus par les alcalis caustiques et non caustiques. Fourcroy ; *Mémoires et Observations de chimie* ; Paris ; 1784.

⁴⁰ Pariset ; Notice sur M. le Comte Fourcroy ; *Mercure de France* ; Tome 40 ; Paris ; 1810 ; p. 332.

⁴¹ Fourcroy allait souvent travailler chez le duc de La Rochefoucauld avec Baumé, Lavoisier, Desmarests, Darcet, etc. Pariset, art. cit. ; p. 332.

⁴² Cuvier G. : Eloges historiques, précédées de l'éloge de l'auteur par M. Flourens ; Paris ; s.d. ; Ducrocq ; p. 101-138.

Il est juste de citer ici un extrait de l'éloge de Pariset :

« *Fourcroy était né pour le talent de la parole ; et ce talent, il l'a porté au plus haut degré. Ordre, clarté, expression, il avait toutes les parties d'un orateur consommé. Ses leçons tenaient de l'enchantement. A peine avait-il ouvert la bouche, le cœur était saisi par les sens et l'esprit captivé par l'attente. Les phénomènes les plus subtils, les théories les plus abstraites et les plus compliquées, prenaient à mesure qu'il parlait, une évidence et une simplicité qui jetaient dans la surprise et le ravissement. Son élocution vive, facile, variée, élégante, et pourtant familière, semblaient se jouer avec les obstacles, et faisait tomber, pour ainsi dire en courant, les voiles sous lesquels la nature s'est enveloppée. La nouveauté des découvertes ajoutait encore aux charmes d'une éloquence si pénétrante et si féconde. Tout cet éclat, soutenu par les accents d'une voix sonore et flexible, et par le jeu d'une physionomie qui se prêtait à mille expressions, et qui s'animait du feu de la parole, donnait à ses démonstrations tout le prestige, et j'oserais presque dire toute la passion d'une scène dramatique. On en sortait avec les mêmes émotions ; l'esprit ébloui de vérités, le cœur rempli d'admiration, et l'oreille flattée encore de cette divine harmonie de paroles qu'on ne se lassait point d'entendre, parce qu'elle paraissait ne devoir jamais s'épuiser.*

Un talent si parfait, qui était jusque-là sans exemple, a peut être mieux servi la chimie que ne l'ont pu faire les plus brillantes découvertes. »

Pariset ; Notice sur M. le Comte Fourcroy ; *Mercure de France* ; Tome 40 ; Paris ; 1810 ; p. 336-337.

⁴³ Fourcroy A.F. De ; *Entomologia parisiensis ; Sive catalogus Insectorum quae in Agro Parisiensi reperiuntur* ; ... ; Paris ; 1785.

⁴⁴ Fourcroy et Delaporte ; *Analyse chimique de l'eau sulfureuse d'Enghien pour servir à l'histoire des eaux sulfureuses en général* ; Paris ; Cuchet ; 1788.

⁴⁵ Mémoire pour servir à l'histoire anatomique des tendons, dans lequel on s'occupe spécialement de leurs capsules muqueuses ; *Mémoires de l'Académie des Sciences* ; 1785-1788 (publié en six parties).

⁴⁶ Il ne semble pas avoir été élu adjoint dans la classe d 'anatomie comme le suggère certains de ses biographes.

⁴⁷ Encyclopédie Méthodique Chimie ; Tome 3, article chimie, p.562 et 686-687.

Sur Berthollet et sa conversion, voir : Goupil M. ; Claude-Louis Berthollet collaborateur et continuateur (?) de Lavoisier. In : *Lavoisier et la révolution chimique* ; Actes du colloque des 4 et 5 décembre 1989 à l'Ecole polytechnique ; SABIX ; 1992 ; p. 35-53.

⁴⁸ Citons ici cet autre témoignage : « *Autant Marat éprouvait de difficulté à s'exprimer, autant il mettait d'hésitation, d'incohérence et d'âpreté dans ses leçons, autant Fourcroy y déployait de netteté, d'élégance, de facilité. Son organe était pur, agréable comme son langage ; il mettait la science à la portée de tout le monde, et les gens les moins instruits et les moins disposés à s'instruire trouvaient encore du plaisir à l'entendre.* ».

Mémoires de Brissot, Tome second ; Paris ; Ladvocat ; 1830 ; p. 8.

⁴⁹ « *Partout où Fourcroy exerçait son apostolat, au lycée, au jardin des plantes, dans son propre laboratoire, quel empressement ! et quelle foule ! toutes les classes de la société se précipitaient pour l'entendre, pour jouir à la fois et de l'enchantement de tant de vérités nouvelles, et de l'enchantement de cette parole animée, qui les vivifiait, pour ainsi dire, et semblait les multiplier ! Aussi quel ravissement ! quel enthousiasme ! et quelle chaleur d'admiration pour lui, pour Lavoisier, pour la science, soit parmi les élèves et les savans, soit dans le monde, à la cour, et jusque dans les nations étrangères !* »

Pariset ; Eloge de M. Vauquelin ; *Mémoires de l'Académie Royale de Médecine* ; Tome 2^e ; 1833 ; p. 39-59.

⁵⁰ Fourcroy ; article *Chimie* de l'Encyclopédie Méthodique Chimie Pharmacie et Métallurgie ; Tome 3^e ; Paris ; An IV ; p. 561.

Notons ici que Lavoisier lui-même, relayé plus tard par son épouse, s'opposa à cette dénomination :

« *J'avais conçu dès 1772 tout l'ensemble du système que j'ai publié depuis sur la combustion. Cette théorie à laquelle j'ai donné de nombreux développements en 1777, et que j'ai portée, presque dès cette époque, à l'état où elle est aujourd'hui, n'a commencé à être enseignée par Fourcroy que dans l'hiver de 1786 à 1787 ; elle a été adoptée par Guyton de Morveau qu'à une époque postérieure ; enfin, en 1785, Berthollet écrivait encore dans le système du phlogistique. Cette théorie n'est donc pas, comme je l'entends dire, la théorie des chimistes français : elle est la mienne, et c'est une propriété que je réclame de mes contemporains et de la postérité.* »

Lavoisier ; *Mémoires de chimie* ; Vol. II ; p. 86-87 et *Œuvres* ; Tome II ; p. 104. Cité par Poirier J.P. ; *La Science et l'Amour. Madame Lavoisier* ; Pygmalion ; Paris ; 2004 ; p. 194.

Cependant, dans son Discours préliminaire à son *Traité Élémentaire de Chimie*, Lavoisier tient un discours un peu différent :

« *Les Chimistes s'apercevront facilement d'ailleurs que je n'ai presque fait usage dans la première partie que des expériences qui me sont propres. Si quelquefois il a pu m'échapper d'adopter, sans les citer, les expériences et les opinions de M. Berthollet, de M. de Fourcroy, de M. de la Place, de M. Monge, & de ceux en général qui ont adopté les mêmes principes que moi, c'est que l'habitude de vivre ensemble, de nous communiquer nos idées, nos observations, notre manière de voir, a établi entre nous une sorte de communauté d'opinions, dans laquelle il nous est souvent difficile à nous mêmes de distinguer ce qui nous appartient plus particulièrement.* »

Lavoisier ; *Traité Élémentaire de chimie* ; seconde édition ; Tome premier ; paris ; Cuchet ; 1793 ; p. XXVIII-XXIX.

Dans l' Avertissement à la 5^e édition des *Eléments d'Histoire Naturelle et de Chimie* publiée en l'an II, Fourcroy, il faut le reconnaître ne parle pas de la doctrine de Lavoisier mais de *doctrine pneumatique* ou *anti-phlogistique*. Il emploie les termes : « nos opinions », « nos principes » faisant de la révolution chimique une œuvre collective sans jamais mettre lui-même en avant le nom de Lavoisier. Il évoque « la nouvelle doctrine des Chimistes Français » et ne rend hommage à son illustre aîné que par le biais d'une lettre de Black à Lavoisier.

Fourcroy ; *Eléments d'Histoire Naturelle et de Chimie* ; 5^e édition ; Tome premier ; Paris ; Cuchet ; an II ; p. V-XX.

Cette présentation, probablement liée au contexte historique, diffère nettement de celle adoptée dans sa notice sur la vie et les travaux de Lavoisier en l'an IV au Lycée des Arts, dont le texte est repris dans l'article *Chimie* de l'Encyclopédie Méthodique :

« *Au milieu de ce concours glorieux d'efforts, de ce développement de forces vives, de ces entretiens savans, de cet examen sévère des faits & des résultats qu'on en tiroit, Lavoisier, sans quitter un seul instant le vaste projet qu'il avoit conçu, sans abandonner dans un seul point le premier dessein qu'il avoit conçu & tracé dès 1772, voyoit chacun de ses pas soutenu & assuré par les hommes témoins, & presque coopérateurs de sa marche ; aucune de ses expériences, aucune de ses conclusions ou des inductions qu'il en tiroit, n'étoit apportée à l'académie, n'étoit donnée au public, qu'après avoir passé par la filière d'une discussion qui n'admettoit rien d'arbitraire, qui repoussoit tous les résultats forcés, & qui jugeoit avec la plus grande sévérité les faits & leurs explications. Telles ont été les précautions, tels ont été les secours dont Lavoisier*

s'est entouré pour établir une nouvelle doctrine chimique qui lui appartient exclusivement, & qui se trouve entièrement consignée dans ses mémoires insérés parmi ceux de l'académie depuis la publication de son premier ouvrage en 1773, jusqu'à l'époque où une nomenclature nouvelle, travail commun de plusieurs chimistes françois, a lié, par des dénominations méthodiques & raisonnées, tous les points saillans & vérifiés de cette doctrine. Quoique muni de tous les moyens de succès, de toutes les ressources que le talent, le travail opiniâtre, la fortune & l'association d'un nombre choisi d'hommes distingués dans les sciences physiques et mathématiques, Lavoisier dut encore plus à son génie ; ses contemporains l'ont aidé sans le conduire ni le guider ; s'il les a quelquefois associés à ses travaux, s'il leur a constamment soumis ses résultats, s'il a recueilli leurs lumières pour jeter un plus grand éclat sur ses découvertes & pour les couvrir se leur autorité comme d'un égide, la postérité saura, par les faits qui viennent d'être exposés, que la gloire de cet illustre chimiste n'a rien à redouter d'une aussi heureuse association, qu'il n'a presque rien emprunté de ses contemporains, & qu'après avoir conçu la nécessité & le plan de la grande révolution qu'il méditoit depuis plusieurs années, ses collègues n'ont été appelés par lui que pour en appuyer l'exécution qu'il a réellement commencée, poursuivie et achevée. »

Encyclopédie Méthodique Chimie Pharmacie et Métallurgie ; Tome troisième ; Paris ; An IV ; Article Chimie ; p. 426-427.

⁵¹ Sourmia Jean-Charles : *La médecine révolutionnaire (1789-1799)* ; Paris ; Payot ; 1989. Voir p.109 et suivantes.

⁵² Encyclopédie Méthodique Chimie; article Chimie; p. 574-575.

⁵³ Kersaint G ; op. cit. ; 1966 ; p. 51-53.

⁵⁴ Fourcroy, ainsi que le peintre David, avait été recommandé aux électeurs par une affiche signée Marat en date du 10 septembre 1792. Voir : Charavay E. ; *Assemblée électorale de Paris. 2 septembre 1792-17 frimaire an II* ; Paris ; 1905 ; p. 181-182 et 606-607.

⁵⁵ « [Les despotes] consacraient des temples aux vices et à l'immoralité ; gâtant partout les institutions destinées aux sciences par un régime et des réglemens absurdes, fondant des académies pour faire répéter leur éloge à perpétuité, forçant les véritables savans d'y occuper des places au-dessous des favoris des cours et des déprédateurs de la fortune publique ; appelant de toutes parts l'intrigue pour déplacer le savoir, cherchant en un mot à corrompre et à détruire la raison publique par le levier des sciences et des arts qui devaient la faire éclore et la porter aux conceptions sublimes, ... »

Fourcroy A.F. ; *Discours sur l'état actuel des Sciences et des Arts dans la République Française. Prononcé à l'ouverture du Lycée des Arts le dimanche 7 avril 1793, l'an second de la République par A.F. Fourcroy, et imprimé par ordre du Conseil général..*

⁵⁶ Guillaume M.J. ; *Procès verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale* ; Tome 2 ; p.156 et 172 (notes).

⁵⁷ Guillaume M.J. ; *Procès verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale* ; Tome 2 ; p.241.

⁵⁸ Scheler Lucien ; *A propos d'une lettre de Fourcroy à Lavoisier du 3 septembre 1793* ; Revue d'Histoire des Sciences ; tome XV, n°1, janvier-mars 1962 ; p.43-50.

Voir : *Rapport au nom du Comité d'Instruction Publique et adopté par celui des Finances, sur l'état du travail de la commission des poids et mesures, et sur la fabrication des nouveaux étalons qui doivent être envoyés dans les départemens et districts de la République ; fait à la Convention Nationale, par A.F. Fourcroy, premier du Brumaire, année deuxième (22 octobre 1793).*

⁵⁹ Guillaume M.J. ; *Procès verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale* ; Tome 2 ; p.384 et suiv.

⁶⁰ Fondée par six jeunes savants amateurs, cette société s'est réunie pour la première fois à la fin de 1788 et suspendit ses séances de mars à novembre 1789. Son activité fut réduite pendant la terreur et la société fut reconstituée en octobre 1795 dans le cadre de l'Institut National.

⁶¹ Notons que Vauquelin avait été l'un des tous premiers à rejoindre cette Société le 9 novembre 1789.

⁶² Aulard F.A. ; *La Société des Jacobins, recueil de documents pour l'histoire du club des Jacobins de Paris* ; Tome V ; Paris, 1895. Voir p. 547.

⁶³ Rapport et projet de décret sur l'enseignement libre des sciences et des arts, par Fourcroy, député du département de Paris. In : J. Guillaume ; *Procès verbaux du comité d'instruction publique de la Convention Nationale* ; Tome troisième ; Paris ; Imprimerie Nationale ; 1897 ; p. 97-102.

Ce rapport date de Frimaire an 2. (novembre, décembre 1793) et est donc contemporain de l'arrestation de Lavoisier.

⁶⁴ En octobre 1793 fut créé à Meudon un établissement national pour procéder à différentes expériences de guerre. Dhombres N. et J. ; *Naissance d'un nouveau pouvoir : sciences et savants en France. 1793-1824.* Payot ; p.701.

⁶⁵ Mort aux tyrans. Programmes des cours révolutionnaires sur la fabrication des Salpêtres, des Poudres et Canons. Faits à Paris, par ordre du Comité de Salut public, dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle, et dans la salle des Electeurs, maison du ci-devant Evêché, les 1, 11 et 21 Ventôse, deuxième année de la République Française une et indivisible ; par les citoyens Guyton, Fourcroy, Bertholet, Carny, Pluvinet, Monge, Hassenfratz et Perrier.

⁶⁶ Voir Fourcroy ; *Système des Connaissances Chimiques*, Discours préliminaire, p. XV à XIX.

⁶⁷ Rapport fait par Fourcroy, au nom du Comité de Salut public, sur les Arts qui ont servi à la défense de la République, et sur le nouveau procédé de tannage découvert par le citoyen Armand Seguin ; Paris ; An III ; p. 5.

⁶⁸ C. Gillipsie donne comme référence : Fonds Cuvier, 148, pièce 3, des Genettes à Cuvier ; s.d. ; Bibliothèque de l'Institut de France. Gillipsie C. ; Notice biographique de Lavoisier par Madame Lavoisier ; *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications* ; 1956 ; vol. 9 ; N°1 ; p. 52-61.

⁶⁹ Dubois ; Recherches historiques sur les dernières années de Louis et de Vicq d'Azyr, lu par M.F. Voisin ; *Bulletin de l'Académie impériale de médecine* ; Tome 32 ; Paris ; Baillièrè ; 1866-1867 ; p. 9-57.

⁷⁰ « Darcet lui fut redevable de la vie, & l'ignora pendant longtemps ». Article Ecole de Médecine de Paris ; Encyclopédie Méthodique Médecine ; Tome 11^e ; Paris ; 1824 ; p. 374.

⁷¹ Sur l'attitude de Fourcroy pendant cette période, nous pouvons citer ce témoignage :

« Le titre de membre de la Convention lui permit de sauver quelques victimes, Darcet père lui dut la vie ; il l'apprit longtemps après, par d'autres que par Fourcroy. D'autres savants furent appelés par ses soins près de la Convention, et ainsi sauvés de la faux révolutionnaire. Fourcroy, d'abord populaire, fut plus tard, par suite des démarches qu'il avait faites pour sauver des savants, en danger de perdre la vie. Il lui devint alors impossible de servir personne ; plus tard on lui fit un reproche de cette impuissance qui fut taxée de crime. Cette inculpation, qui fut pendant longtemps un supplice pour Fourcroy, fut réfutée par des hommes de bien, par Vauquelin, le plus pur des hommes, qui connaissait bien Fourcroy, puisqu'il fut son élève, puis son collaborateur et son ami jusqu'à sa mort ; par Cuvier... ». Alphonse Chevallier ; Nécrologie de Fourcroy ; *Journal de chimie médicale* ; Tome IX ; IIe série ; 1843 ; p. 647-653.

⁷² Kersaint G. ; *Fourcroy a-t-il fait des démarches pour sauver Lavoisier ?* ; Revue générale des Sciences pures et appliquées, Tomette ; 1958 ; p.27-31.

⁷³ Leroux J.J. ; Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, le 14 novembre 1810, pour la rentrée des écoles et discours, ... Paris ; Didot jeune ; 1810. L'éloge de Fourcroy se trouve p. 4-9. Voir note 2, p. 41.

Le fils d'André Laugier, Adolphe Laugier tint également à laver Fourcroy de cette infamante accusation et demanda pour cela à rédiger lui-même la notice sur Fourcroy dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* paru en 1836 :

« C'est à ceux qui sont liés à Fourcroy par les liens du sang de réclamer contre cette injuste accusation que le silence a accréditée ; c'est à eux d'éclairer l'opinion publique qui, dans son impartialité, sait effacer un jugement inique et réhabiliter la mémoire de celui dont l'innocence est reconnue. [...]

Fourcroy, a-t-on souvent répété, contribua à la mort de Lavoisier. Et aucun de ceux qui se sont fait les échos de cette calomnie ne peuvent offrir même une apparence de preuve. Je ne me contenterai pas de donner à cette inculpation injuste le démenti le plus formel, mais j'opposerai les témoignages irrécusables des hommes les plus honorables. »

Après avoir cité un extrait de l'éloge de Cuvier, il reprend :

« Citerai-je encore ce que Prieur de Lacombe raconta à plusieurs personnages de qui je le tiens. « Fourcroy a parlé en faveur de Lavoisier ; il l'a défendu, et Robespierre, qui voulait faire tomber cette illustre tête, étonné qu'on osa combattre ses décisions, laissa même échapper cette menace : « Que signifie donc cette chaleur de la part de Fourcroy ? Qu'il prenne garde à lui ! »

[...] Pour moi, je ne puis croire à la participation de Fourcroy à une atrocité sans exemple, sans nom. Si on refuse de voir dans les auteurs de cette calomnie des hommes basement jaloux, au moins m'accordera-t-on que ce sont de bien méchantes gens que ceux qui ternissent une réputation sans pouvoir donner aucune preuve de ce qu'ils avancent. Il est des personnes de meilleure foi qui m'ont dit : Fourcroy a manqué de courage, d'énergie, il s'est laissé effrayer par Robespierre : Qu'il prenne garde à lui ! Soit mais si Fourcroy a manqué de courage et d'énergie, ce qui était certes fort excusable quand il s'agissait de lutter avec un homme qui punissait de mort la moindre résistance à ses désirs, est-ce la une raison de l'accuser d'assassinat ? »

Adolphe Laugier ; article Fourcroy ; *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* ; Tome XXVIII ; Paris ; 1838 ; p. 49-54.

On peut donner également un extrait des Mémoires de Thibeaudeau cité par Guillaume M.J. ; *Procès verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale* ; Tome 3 ; p. 488:

« (Fourcroy) tenait le sceptre des sciences naturelles et physiques, comme David celui des arts ; de plus, dans la société parleur facile ; à la tribune, orateur agréable, et à l'école, professeur presque sans égal. Républicain ardent, irritable mais éclairé, il fut aussi accusé d'avoir précipité vers l'échafaud, ou laissé périr des savants qui, comme lui, étaient au premier rang dans la carrière. Je voyais Fourcroy tous les jours : il avait de l'amitié pour moi ; jamais je ne lui surpris une parole ni un sentiment capable d'ébranler la haute estime que j'avais, autant pour son caractère moral que pour ses grands talents. Je n'ai connu de lui que de nombreux services rendus aux sciences et à ceux qui les cultivaient. »

Citons encore : « D'autres savans, mais principalement Charles et Vicq d'Azyr, qu'il fit entrer dans la commission temporaire des arts, durent leur salut à cette heureuse mesure ; & cependant Fourcroy, si souvent exposé aux persécutions contre lesquelles il protégea quelques-uns de ses amis, fut accusé d'avoir laissé périr Lavoisier avec une lâche insouciance et un froid égoïsme : imputation atroce & calomnieuse, dont la plupart de ses contemporains pourroient attester l'insigne fausseté. »

Article Ecole de Médecine de Paris ; Encyclopédie Méthodique Médecine ; Tome 11^e ; Paris ; 1824 ; p. 374.

Voir aussi Palisot de Beauvois ; Eloge historique de M. Fourcroy (sans date) :

« M. Fourcroy fit tous ses efforts pour détourner ce malheur, qu'il eût empêché aux dépens de ces jours, si ses jours eussent pu sauver ce célèbre chimiste, dont la perte a jeté le désespoir dans le cœur de tous les savans. Loin de lui savoir gré de ses efforts généreux, la calomnie n'a pas rougi de lui faire un crime de l'impuissance de ses démarches. » (p. 14).

Palisot de Beauvois donne, p.33, la copie d'une note écrite par Fourcroy et trouvée dans ses papiers après sa mort. En voici un extrait : « J'ai fait des tentatives pour le malheureux Lavoisier ; je n'ai pas pu réussir, quoique j'eusse obtenu quelques espérances. Son sort a été décidé avec celui de tous les fermiers généraux. Il était incarcéré depuis plusieurs mois avant son arrêt, et lorsque j'attachais au travail des salpêtres un grand nombre de savans encore libres, mais menacés, pour les arracher aux poursuites des méchants : cependant la calomnie, dirigée par des ennemis cachés, quoique je n'aie rien fait pour en avoir, et que je me rappelle avec délices de n'avoir fait de mal à personne, dans aucun temps de ma vie ; la calomnie a osé m'attaquer sur la mort de Lavoisier ; moi, son ami, le compagnon de ses travaux, son collaborateur dans la chimie moderne, son admirateur constant, comme on peut le voir dans tous mes ouvrages écrits avant comme depuis la révolution ; moi, naturellement doux, non envieux, sans ambition, moi, qui, de tous ses confrères et ses amis, l'ai le plus défendu, le plus regretté, le plus loué publiquement et dans toutes les occasions ! Elle est trop absurde cette calomnie pour avoir fait quelqu'impression sur ceux qui me connaissent ; mais elle a laissé du louche dans quelques esprits peu accoutumés à réfléchir ; elle a fait plaisir à des hommes qui se repaissent de méchanceté, à quelques hommes jaloux de mes succès et de la portion de la gloire que j'ai acquise dans la carrière des sciences.

Je l'ai trop méprisée pour y répondre ; mais j'ai été peiné de voir que pas un seul, parmi ceux qui me connaissent, que j'ai instruits, servis, obligés, n'ait pris ma défense. Ils l'ont sans doute méprisée comme moi ; peut-être ont-ils bien fait ? Il est des choses si atroces dans les âmes des méchants, que l'on se refuse à les envisager et à les combattre. Telle est la calomnie dont je parle, et sur laquelle j'en ai dit assez, trop peut-être » (p.34-35).

J'évoquerai ici un autre témoignage qui est probablement sujet à caution puisqu'aucune autre source ne vient la conforter, mais qui mérite d'être signaler, ne serait-ce que pour inciter les chercheurs à rechercher des témoignages venant l'infirmier ou la confirmer :

« Il fut menacé lui-même ; et quand, le 16 mai 1794, Lavoisier mourait sur l'échafaud, s'il ne put le sauver, il lui donna du moins un éclatant et dangereux témoignage de sympathie et d'admiration, en s'associant au Lycée qui, bravant les fureurs révolutionnaires, pénétra dans les cachots de la Conciergerie pour déposer une couronne sur la tête de l'illustre victime, la veille du jour où elle allait tomber. »

In : Lettres écrites d'Auvergne, en 1797, par Fourcroy à Mme de Wailly, sa parente et son amie. Rapport par M. Bignon ; Précis analytique de l'Académie de Rouen pour 1853-1854 ; Rouen ; 1854 ; p. 199-222.

Grimaux, dans sa biographie de Lavoisier, évoque cette démarche du Lycée des Arts. Elle eut lieu deux ou trois jours avant l'exécution de Lavoisier mais les membres de cette députation restent inconnus.

⁷⁴ Chevreul M.E. ; Journal des Savants ; Janvier 1860 ; p.44-50.

⁷⁵ Fourcroy A.F. ; Notice sur la vie et les travaux de Lavoisier, lue le 15 Thermidor, an 4, au Lycée des Arts ; in Notice sur la vie et les travaux de Lavoisier, précédée d'une ode sur l'immortalité de l'âme (discours de Mulot) ; Paris, an IV. Voir en particulier, p. 44-47.

⁷⁶ On retrouve la même idée dans ce passage cité par Guillaume M.J. ; Procès verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale ; Tome 3 ; p. 995. :

« Fourcroy affirma qu'on avait paralysé l'éducation, et que « *le dernier tyran, qui était d'une ignorance crasse, persécutait tous les hommes instruits, et ramassait des pièces contre quelques-uns de ses collègues amis des lumières et des sciences, qu'il aurait conduits à l'échafaud.* »

⁷⁷ Voir son « Discours préliminaire » à son Système des Connaissances Chimiques ; p. CXXXVIII.

⁷⁸ Au sujet de cette nomination voir : Guillaume M.J. ; *Procès verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale* ; Tome 4 ; p. VI.

⁷⁹ Rapport sur les mesures prises par le Comité de salut public, pour l'Etablissement de l'Ecole centrale des travaux publics, décrétée par la Convention nationale le 21 Ventôse dernier ; et projet de décret pour l'ouverture de cette Ecole, et l'admission des élèves ; présentés, au nom des Comités de salut public, d'Instruction publique, et des Travaux publics, réunis, par FOURCROY, à la séance du 3 Vendémiaire, de l'an 3 de la République française, une et indivisible ; paris ; De l'imprimerie du Comité de Salut Public ; l'an troisième de la République.

⁸⁰ Loi sur l'organisation de l'Instruction publique du 3 Brumaire an IV (25 octobre 1795)

⁸¹ Avec Daunou et Boissy d'Anglas. Voir Dhombres N. et J. ; Naissance d'un pouvoir, sciences et savants en France. 1793-1824 ; Payot ; Paris ; p. 74.

⁸² BMR ; Ms O39A (N°CGM : 1114)

Voir à ce sujet : Lettres écrites d'Auvergne, en 1797, par Fourcroy à Mme de Wailly, sa parente et son amie. Rapport par M. Bignon ; Précis analytique de l'Académie de Rouen pour 1853-1854 ; Rouen ; 1854 ; p. 199-222.

⁸³ Notons qu'à ce titre, Fourcroy accueillit le Pape Pie VII lors de la visite qu'il fit au Muséum le 8 janvier 1805. Une idée du discours prononcé par Fourcroy est donnée dans : *Voyage en France du Souverain Pontife Pie VII* ; Paris ; Devaux ; 1807 ; p. 135-136.

⁸⁴ Vauthier G. : *Fourcroy, Conseiller d'Etat* ; Revue Historique de la Révolution française et de l'Empire ; Tome VI ; 1914 ; p.213-235.

Rocquain Félix ; *L'Etat de la France au 18 Brumaire d'après les rapports des conseillers d'état chargés d'une enquête sur la situation de la République avec pièces inédites de la fin du Directoire publiés pour la première fois et précédés d'une Préface et d'une introduction* ; Paris, Librairie Académique Didier et Cie ; 1874.

⁸⁵ Compte-rendu par le Conseiller d'Etat Fourcroy de sa mission dans les départements de la 14^e division militaire pendant le mois de Floréal an IX. In: Rocquain F. ; op. cit. ; 1874 ; p. 186-189.

⁸⁶ Discours prononcé au Corps législatif par A.F. Fourcroy, orateur du Gouvernement, sur un projet de loi relatif à l'Instruction publique. 30 Germinal an X (20 avril 1802).

Discours prononcé au corps législatif par Fourcroy, sur l'instruction publique. Du 20 floréal an 10 (30 avril 1802)

⁸⁷ Il est surprenant de noter que, malgré le rôle essentiel joué par Fourcroy dans la fondation des lycées en 1802, aucun établissement public de ce type ne porte aujourd'hui son nom. Pendant quelques jours, en février 1848 après l'abdication de Louis-Philippe, le Lycée Condorcet de Paris prit le nom de Lycée Fourcroy. Peu après il fut renommé Lycée Bonaparte.

Sur la création des lycées, voir : Savoie P. ; *Construire un système d'instruction publique : de la création des lycées au monopole renforcé (1802-1814)*. In : Bourdon J.O. ; *Napoléon et les lycées. Enseignement et société en Europe au début du XXe siècle* ; Paris ; Nouveau Monde ; 2004 ; p. 39-55.

⁸⁸ Exposé des motifs de la loi concernant les Ecoles de droit, présenté par le conseiller d'Etat Fourcroy.

Ventôse an XII. Loi du 22 ventôse an XII. Le décret concernant l'organisation des écoles de droit date du 21 septembre 1804.

⁸⁹ Discours prononcé au corps législatif par Fourcroy, sur l'instruction publique. Du 20 floréal an 10 (30 avril 1802)

⁹⁰ En mars 1808, fut organisé un colloque sur le « bicentenaire de l'État enseignant ».

⁹¹ Cuvier G. ; Eloge historique d'A.F. De Fourcroy (lu le 7 janvier 1811 à l'Institut). In G. Cuvier ; *Eloges historiques* ; Paris ; Ducrocq (s.d.) ; p. 101-138.

⁹² Pour reprendre l'expression de Charles Coury in : *L'enseignement de la médecine en France des origines à nos jours* ; Expansion Scientifique Française ; Paris ; 1968 ; p. 112.

⁹³ Le 12 septembre 1790, Guillotin monte à la tribune de l'assemblée afin de proposer un décret visant à créer un Comité de Santé chargé de s'occuper de ce qui est relatif à l'enseignement et à la pratique de l'art de guérir. Le 13 octobre 1790, Guillotin présente son « projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir » qui vise à créer quatre grandes écoles nationales en France mais il s'oppose à la personnalité de Talleyrand, proche du duc de La Rochefoucauld Liancourt et de son Comité de Mendicité.

Voir Pigaillem H. ; *Le docteur Guillotin. Bienfaiteur de l'humanité.* ; Pygmalion ; Paris ; 2004 ; p. 97-103.

⁹⁴ *Nouveau plan de constitution pour la médecine en France présenté à l'Assemblée Nationale par la Société Royale de Médecine* ; 1790.

Le projet de décret fut élaboré en 1791 par le poitevin Jean Gabriel Gallot (1744-1794), secrétaire du Comité de Salubrité et fut présenté, dénaturé, devant l'Assemblée Constituante par Talleyrand.

Sournia J.C. ; *La médecine révolutionnaire (1789-1799)* ; Payot ; Paris ; 1989, p. 107-116.

Sournia J.C. ; Les fondements du décret. In : Bernard J. (s.d.) ; *L'acte de naissance de la médecine moderne* ; Les empêcheurs de penser en rond ; Paris ; 1995 ; p. 29-36.

⁹⁵ *Procès verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale publiés et annotés par M.J. Guillaume M.J.* ; Tome 4 ; Paris ; 1901 ; p.969-970, séance du 7 fructidor an II. Les deux autres membres du CIP étaient Duhem et Plaichard.

⁹⁶ Cette filiation est prouvée par la lettre adressée par les membres du Comité de salut public au Comité d'Instruction publique :

« Paris, 5^e sans culottide 2^e année de la République française une et indivisible,
Citoyens collègues,

Nous vous envoyons un projet d'arrêté sur un objet qui nous a paru également intéressant pour l'instruction publique et pour le service des armées, où il est nécessaire de placer des officiers de santé instruits.

En lisant ce projet d'arrêté, vous reconnaîtrez que cet objet ne peut souffrir de délai et qu'il est instant de prendre des mesures pour assurer à la République la conservation et la continuation du grand travail de Vicq d'Azyr ; celles que nous vous proposons nous paraissent propres à remplir ces vues, et si vous les approuvez vous nous renverrez l'arrêté qui sera signé par les deux Comités.

Salut de fraternité.

Les membres du Comité de salut public : Fourcroy, C.A. Prieur,...

Cité in J. Guillaume ; P.V. du CIP de la Convention nationale ; Tome Ve ; Paris ; 1904 ; p. 74.

⁹⁷ Fourcroy était entré au Comité de salut Public le 15 fructidor an 2 (1^{er} septembre 1794)

C'est à la séance du 3 vendémiaire an 3 (24 septembre 1794), que Fourcroy présenta son *Rapport sur les mesures prises par le Comité de Salut public pour l'Etablissement de l'Ecole centrale des travaux publics, décrétée par la Convention nationale le 21 Ventôse dernier ; et Projet de décret pour l'ouverture de cette Ecole, et l'admission des élèves.*

Voir à ce sujet : Langins J. ; Sur la première organisation de l'Ecole polytechnique ; *Revue d'histoire des sciences* ; 1980 ; T. 33 ; p. 289-313 et Langins J. *La République avait besoin de savants* ; 1987 ; Belin.

⁹⁸ *Procès verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale publiés et annotés par M.J. Guillaume M.J.* ; Tome 5 ; Paris ; 1904 ; p. 271-272 et 281-283.

⁹⁹ Pour la rédaction finale du décret, Fourcroy avait demandé que lui soient adjoints deux autres médecins : Plaichard et Barailon.

¹⁰⁰ Fourcroy A.F. : *Rapport et projet de décret sur l'établissement d'une Ecole centrale de Santé à Paris, fait à la Convention Nationale, au nom des Comités de Salut Public et d'Instruction Publique, par Fourcroy, le 7 frimaire de l'an 3 de la République française une et indivisible.* Paris, Imprimerie Nationale, Frimaire, l'an III.

¹⁰¹ L'enseignement clinique tel qu'il était prévu dans le décret fut difficile d'application dans les faits et fut parfois critiqué. Voir à ce sujet : Keel O. ; *L'avènement de la médecine clinique en Europe. 1750-1815.*

Politiques, institutions et savoirs ; Presses de l'Université de Montréal ; 2001 ; p. 143 et sq.

¹⁰² Conseil des cinq-cents. Rapport fait au nom de la Commission d'Instruction Publique sur un mode provisoire de police médicale, présentés par Cabanis, député de la Seine. Séance du 4 messidor an 6. (22 juin 1798)

Sur les tentatives de réforme ayant précédé la loi de ventôse an 11, on se reportera à : Foucault M. ; *Naissance de la clinique* ; PUF ; 1963 ; 3^e édition 1993 ; p. 72-82.

¹⁰³ S'occupant de la réforme de l'instruction publique, Fourcroy ne manqua pas de promouvoir l'enseignement de la nouvelle science chimique : « Pénétré de ces vérités sur les grands avantages et sur les ressources inépuisables que la chimie offre pour toutes les Occupations humaines, j'ai conçu et exécuté, autant que les circonstances me l'ont permis, le projet de faire entrer l'enseignement de cette science dans l'éducation nationale. L'organisation des écoles centrales dans les départemens de la République française m'en a présenté une occasion trop favorable, pour que je ne me sois empressé de la faire tourner au profit de tous les citoyens. » Fourcroy ; *Système des Connaissances Chimiques* ; Paris ; Baudoin ; Brumaire an IX ; Discours préliminaire ; p. XV-XVI.

¹⁰⁴ Discours prononcé au Corps législatif par A.F. Fourcroy, orateur du Gouvernement, sur un projet de loi relatif à l'Instruction publique. 30 Germinal an X (20 avril 1802).

¹⁰⁵ Exposé des motifs du projet de loi sur l'exercice de la médecine, présenté par le conseiller d'Etat Fourcroy. Ventôse An XI.

¹⁰⁶ Sur cette loi, voir :

Lemaire J.F. ; La loi de Ventôse an XI, texte fondateur et expédient provisoire ; *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine* ; 2003 ; 187 ; n°3 ; p. 577-589.

Léonard J. ; *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs* ; Aubier Montaigne ; Paris ; 1981 ; p. 46-51.

¹⁰⁷ Journal des Débats et loix du pouvoir législatif et des actes du gouvernement. Dimanche 27 février 1803 (8 ventôse an 11) ; p. 3-4.

¹⁰⁸ Discours prononcé par Fourcroy, orateur du Gouvernement, sur le projet de loi relatif à l'exercice de la Médecine. Séance du 19 ventôse an 11 ; p. 2.

¹⁰⁹ Discours prononcé par Fourcroy, orateur du Gouvernement, sur le projet de loi relatif à l'exercice de la Médecine. Séance du 19 ventôse an 11 ; p. 3.

¹¹⁰ Exposé des motifs de la loi sur l'organisation et la police de la pharmacie. Germinal An XI.

¹¹¹ Sur le bicentenaire de cette loi, voir : *Revue d'histoire de la pharmacie* ; t. LI ; n°139 ; 2003.

¹¹² Il est à noter que la bibliothèque de Roye (Somme) possède un manuscrit ayant pour titre : « Cours de matière médicale de M. de Fourcroy, commencé le 6 may 1783 et extrait par moy Aubrellicque. ». N°CGM : 43.

¹¹³ De Fourcroy ; *Prospectus d'un cours de matière médicale,...* ; avril 1782.

¹¹⁴ Fourcroy A.F. : *Leçons élémentaires d'histoire naturelle et de chymie, ...* ; 2 vol. in 8° ; Paris, rue et hôtel Serpente ; 1782. Voir Préface, p.XX.

¹¹⁵ De Fourcroy ; *L'Art de connoître et d'employer les médicamens dans les maladies qui attaquent le corps humain* ; Tome premier ; Paris ; 1785 ; p. V-VI.

¹¹⁶ Dans le premier volume de l'Encyclopédie Méthodique Médecine, Fourcroy consacre un article de plus de 40 pages à la matière médicale. Voir article *Action des Médicamens* ; Encyclopédie Méthodique Médecine ; Paris ; Panckoucke ; 1787 ; p. 133-175.

¹¹⁷ Fourcroy ; Suite de l'analyse du quinquina de Saint Domingue, pour servir à celle des matières végétales sèches en général ; *Annales de chimie* ; Avril 1791, tome 9° ; Paris ; Fuchs ; 1791 ; p. 7-29.

¹¹⁸ Analyse chimique des quinquinas par MM. Pelletier et Caventou. Mémoire lu à l'Académie des Sciences le 11 septembre 1820.

A ce sujet, voir : Tomic S. ; L'analyse chimique des végétaux : le cas du quinquina ; *Annals of science* ; Vol. 58 ; July 2001 ; p. 287-309.

¹¹⁹ Feltgen K. ; *Le cholestérol : 1758-1913. Essai historique sur l'intérêt qu'il a suscité en médecine depuis sa découverte au milieu du XVIIIe siècle jusqu'à l'aube du XXe siècle*. Thèse doctorat médecine Rouen 1993, n°48. Voir p.7-35.

¹²⁰ Richet G. ; Bicentenaire de la Chimie des Lithiases urinaires ; *Histoire des sciences médicales*, Tome 21, n°2 ; 1995 ; p. 145-153.

Richet G. ; The chemistry of urinary stones around 1800 : A first in clinical chemistry ; *Kidney International* ; Vol. 48 ; 1995 ; p. 876-886.

Chatagnon C. et Chatagnon P.A. ; Les pionniers français de la chimie cérébrale : Les citoyens A.F. de Fourcroy (1755-1809) et L. N. Vauquelin (1763-1829) ; *Annales médico-psychologiques* ; Tome II ; 1954 ; p. 14-39.

Fourcroy A.F de ; Sur les concrétions urinaires de l'homme, et comparaison des résultats obtenus par ce chimiste, avec ceux de Scheele, de Bergman, et de quelques chimistes français ; *Annales de Chimie*, Tome 27°, An VI ; pp. 225-293.

¹²¹ Brown E. ; *Des chimistes de A à Z* ; Ellipses ; 2002 ; p. 113.

¹²² De Fourcroy ; Observation sur une singulière altération du sang par l'effet d'une maladie ; *Annales de chimie* ; Tome premier ; Paris ; 1789 ; p. 65.

¹²³ *La Médecine éclairée par les sciences physiques ou Journal des découvertes relatives aux différentes parties de l'art de guérir* ; Paris ; Buisson ; 1791-1792.

¹²⁴ Fourcroy. Article *Analyse*, partie V : De l'analyse des matières animales ; *Encyclopédie Méthodique Chimie, pharmacie et métallurgie* ; Tome second ; Paris ; 1792 ; p. 303.

¹²⁵ Fourcroy ; *Rapport et projet de décret sur l'établissement d'une Ecole centrale de Santé à Paris, fait à la Convention Nationale au nom des Comités de Salut Public et d'Instruction Publique, Par Fourcroy, le 7 frimaire de l'an 3 de la République française une et indivisible. Convention Nationale*. Voir p.4.

¹²⁶ Cette proposition de Fourcroy est reprise par Nysten (1774-1817) dans : *Recherches de physiologie et de chimie pathologiques pour faire suite à celles de Bichat sur la vie et la mort* ; Paris ; 1811 ; p. IX.

¹²⁷ Encyclopédie Méthodique. Chimie, pharmacie et métallurgie. Tome troisième ; Paris ; an IV ; p. 738.

¹²⁸ FOURCROY ; *Système des Connaissances Chimiques et de leurs applications aux phénomènes de la nature et de l'art*. Paris ; Beaudoin ; Brumaire an IX. ; Tome V, p. 30.

¹²⁹ Fourcroy ; *Système des Connaissances Chimiques et de leurs applications aux phénomènes de la nature et de l'art*. Paris ; Beaudoin ; Brumaire an IX. Tome V, p. 31.

¹³⁰ Fourcroy ; *S.C.C* ; Tome V ; p. 31.

¹³¹ Fourcroy ; Mémoire sur l'application de la chimie pneumatique à l'art de guérir, et sur les propriétés médicamenteuses des substances oxigénées, Lu en fructidor an VI, à l'Ecole de Médecine de Paris ; *Annales de Chimie*, An VII, Tome 28°, p225-281

¹³² Coutanceau ; Article Chimisme ; *Dictionnaire de médecine* ; Tome 7^e ; paris ; Béchot ; 1834 ; p. 316-320.

¹³³ Fourcroy ; Mémoire sur l'application de la chimie pneumatique à l'art de guérir, et sur les propriétés médicamenteuses des substances oxigénées, Lu en fructidor an VI, à l'Ecole de Médecine de Paris ; *Annales de Chimie*, An VII, Tome 28^e, p225-281.

¹³⁴ Extrait d'une Lettre du citoyen Fourcroy, au citoyen Van Mons, au sujet de celle de M. Humboldt ; *Annales de chimie* ; Tome 22^e ; An V, 1797 ; p. 77-78.

¹³⁵ *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, séante à l'Ecole de Médecine de Paris pour l'an V ; Paris ; An VI ; 1798 ; p. IX-XI.

¹³⁶ *Encyclopédie méthodique Médecine* ; Paris ; 1824 ; article Ecole de médecine de Paris ; p. 375.

¹³⁷ Pinel et Bricheteau ; article Littérature médicale ; *Dictionnaire des sciences médicales* ; Paris ; Panckoucke ; 1818 ; p. 487-488.

¹³⁸ « Il ne faut point confondre, à la vérité ces forces chimiques des corps animés & des changemens qu'ils en éprouvent, avec ce qui se passe dans nos laboratoires, & ne voir, dans les phénomènes de la vie, que des effervescences, des acides, des alkalis ; des fermentations, des digestions. Ces idées, enfantées par les premiers médecins chimistes, sont rejetées par ceux des savans qui s'occupent aujourd'hui de la chimie ; & aucun d'eux ne compare plus les organes animaux aux filters, aux matras, aux alambics. »

Fourcroy ; article *Action des Médicamens* ; *Encyclopédie Méthodique Médecine* ; Paris ; Panckoucke ; 1787 ; p. 133-175.

¹³⁹ Fourcroy ; Mémoire sur l'application de la chimie pneumatique à l'art de guérir, et sur les propriétés médicamenteuses des substances oxigénées, Lu en fructidor an VI, à l'Ecole de Médecine de Paris ; *Annales de Chimie*, An VII, Tome 28^e, p225-281. Mais comme le montre l'article Chimie de l'encyclopédie Méthodique (Tome 3, p. 685), ce n'étaient encore là pour Fourcroy que de vagues présomptions et seul le temps pourrait faire connaître « ce qu'il y a de vrai dans cette idée. »

Il faut bien entendu se garder ici de tout anachronisme, l'idée que Fourcroy avait des virus et des miasmes était bien celle de son époque.

¹⁴⁰ : Bulletin de la Faculté de Médecine de Paris ; 1809 ; n°X ; *Journal de Médecine, chirurgie, pharmacie* ; Décembre 1809 ; p. 173-180

¹⁴¹ Pour lire un extrait de ces différents discours, voir : *Journal de l'Empire* du 22 décembre 1809 et : Bulletin de la Faculté de Médecine de Paris ; 1809 ; n°X ; *Journal de Médecine, chirurgie, pharmacie* ; Décembre 1809 ; p. 173-180.